Fondation de la France Libre

Numéro 71

Revue de la Fondation de la France Libre - Mars 2019

Sommaire

Revue d'information
trimestrielle de la
Fondation de la
France Libre
Parution : Mars 2019
Numéro 71

En couverture :

Intervention de Pierre Journoud, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paul-Valéry Montpellier III, lors du colloque en hommage aux contributeurs français de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 10 décembre 2018, à l'auditorium Jean Rouch du Musée de l'Homme (coll. Christophe Bayard).

© *Fondation de la France Libre*

La Vie de la Fondation

Le mot du président 1

La cérémonie de remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation 1

Colloque en hommage aux contributeurs français de la Déclaration universelle des droits de l'homme 2

Les conférences de la Fondation 6

Les évènements à venir 7

Les archives de la Fondation s'enrichissent de nouveaux fonds 8

Histoire

La saga de la 1re DFL 10

Culture

17

In memoriam

21

Carnet

25

Dans les délégations

26

N° commission paritaire : 0217 A 056 24
N° ISSN : 1630-5078
Reconnue d'utilité publique (Décret du 16 juin 1994)
RÉDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ :
16, cour des Petites-Écuries – 75010 Paris
Tél. : 01 53 62 81 82 - Fax : 01 53 62 81 80
E-mail : sylvain.cornil@france-libre.net
VERSEMENTS : CCP Fondation de la France Libre
Paris CCP La Source 42495 11 Z
Prix au N° : 5 Euros
Abonnement annuel : 15 Euros

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication – loi du 11 mars 1957 – sans autorisation de l'éditeur.

MISE EN PAGE, IMPRESSION, ROUTAGE :
Imprimerie GROUPE PRENANT - 01 49 59 55 55 - www.prenant.fr
Dépôt légal 1er trimestre 2019
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Général Robert BRESSE
RÉDACTEUR EN CHEF : Sylvain CORNIL-FRERROT

© « BULLETIN DE LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE ÉDITÉ PAR LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE »

Le mot du président

L'année 2019 porte le 75e anniversaire de la et des libérations, car nombre de villes célèbrent encore *« leur »* libération, obtenue par de vifs combats dans certaines, ou par la retraite générale des occupants dans d'autres.

Cette retraite générale leur fut imposée, notamment dans tout le quart sud-ouest du pays, par l'action en tenaille des forces alliées débarquées en Normandie, puis en Provence, dont la jonction était synonyme d'encerclement pour les forces d'occupation. Cette jonction, pour les Français Libres, s'est concrétisée par la jonction hautement symbolique, à Nod-sur-Seine, d'un élément de la 2e DB, venue de Grande-Bretagne via la Normandie et Paris, avec un détachement de la 1re DFL, venue d'Afrique du Nord via l'Italie, la Provence et Lyon.

Pour autant, il ne faut pas feindre d'ignorer que, sans la résistance opiniâtre et d'abord solitaire de la Grande-Bretagne, sans les immenses capacités industrielles, militaires et logistiques des États-Unis, elle n'eût pas été possible…

Ce n'est en rien diminuer la grandeur de ceux qui ont choisi en 1940 de ne pas se résigner et ont poursuivi la lutte, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur d'une France occupée et résignée. Ils n'étaient pas très nombreux, quelques dizaines de milliers dans l'action à visage découvert, à peu près autant dans la clandestinité. Beaucoup sont tombés, mais ils avaient entretenu la flamme de la Résistance. Ils furent heureusement rejoints par d'autres ensuite. Les FFL, l'Armée d'Afrique et les FFI ont alors constitué l'armée de la France combattante, l'armée de la Libération.

Beaucoup sont tombés, mais ce ne fut pas en vain. Ils nous ont épargné l'AMGOT, la honte d'une seconde occupation. Ils nous ont permis de siéger à la table des vainqueurs, en Europe et en Extrême-Orient. Ils furent l'honneur du pays, à l'inverse de certains résistants de la dernière heure uniquement préoccupés de régler des comptes personnels ou de punir des femmes coupables d'avoir aimé sans frontières. Il serait donc juste et bien que les cérémonies de ce soixante-quinzième anniversaire soient d'abord dédiées à *« ceux qui n'ont jamais déposé les armes »*.

Général Robert Bresse

Cérémonie de remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation

En 2017-2018, 47 300 collégiens et lycéens ont participé au Concours national de la Résistance et de la Déportation, dont le thème était : *« s'engager pour libérer la France »*. Soit 4 000 de plus que l'année précédente.

La cérémonie nationale de remise des prix aux lauréats s'est tenue mardi 22 janvier 2019 dans l'amphithéâtre Patrice Chéreau du lycée Louis-le-Grand, à Paris, en présence de M. Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, et de nombreux représentants de fondations mémorielles et d'associations partenaires du concours.

Elle avait été précédée, la veille, d'une visite du Mont Valérien et du ravivage de la Flamme du soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe. Le matin même, les élèves avaient été accueilli au musée de l'Ordre de la Libération, pour une visite pédagogique.

La Fondation a tenu à remercier l'engagement des établissements dans le concours. Le général Robert Bresse, président de la Fondation de la France Libre, a remis aux enseignants la médaille de bronze de la Fondation, afin qu'elle puisse être déposée dans leur établissement.

Les lauréats du CNRD, avec le général Robert Bresse, Geneviève Darrieussecq et Gabriel Attal. À droite de la photo, Gilles Pécout, recteur de l'académie de Paris, et l'inspecteur général Tristan Lecoq, président du jury national des correcteurs (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Fondation de la France Libre).

Lors de la cérémonie, M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a annoncé officiellement l'intitulé du thème 2019-2020 : *« 1940. Entrer en résistance : comprendre, refuser, résister »*.

La rédaction

Colloque en hommage aux contributeurs français de la Déclaration universelle des droits de l'homme

Le général Robert Bresse et Yvette Quélen-Buttin déposent la croix de Lorraine de la Fondation au pied de la statue de la France Libre (cliché Claude Bartos).

Dzovinar Kevonian (cliché Christophe Bayard).

Lundi 10 décembre 2018 se tenait au Musée de l'Homme, auditorium Jean Rouch, un colloque organisé par la Fondation en hommage à René Cassin, Henri Laugier et Pierre Mendès France, les trois contributeurs français de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire de son adoption, à Paris, au Palais de Chaillot, le 10 décembre 1948.

La journée avait été précédée, à 9 heures, par un dépôt de gerbe du général Robert Bresse, président de la Fondation, et de Mme Yvette Quélen-Buttin, secrétaire générale, au pied du monument aux morts de la France Libre, situé sur l'esplanade du palais de Tokyo.

À 9h55, la séance fut ouverte par le général Robert Bresse, qui fit une brève allocution pour remercier toutes les personnes présentes – intervenants et invités – et expliciter le sens de cette journée.

Dzovinar Kevonian, maîtresse de conférences en histoire à l'Université Paris Nanterre, entreprit d'abord une analyse de la Déclaration internationale des droits de l'homme adoptée en octobre 1929 par l'Institut de droit international, lors de sa session de New York. Ce précédent à la déclaration de 1948 s'inscrit dans le contexte des années 1920, où la paix internationale était au centre des problématiques. Trois figures centrales la portèrent : l'Américain James Brown Scott, défenseur des droits naturels et responsable de la division du droit international de la dotation Carnegie pour la paix internationale, le Français Albert de Geouffre de La Pradelle, fondateur de l'Institut des hautes études internationales, qui avait plaidé depuis 1921 en faveur d'une charte universelle des droits et devoirs des nations, et le Russe André Mandelstam. Juriste de droit privé qui a participé aux conférences sur la paix, ce dernier était un grand connaisseur de la question d'Orient, théoricien en 1917 du *« droit d'intervention d'humanité »* et conseiller juridique des pétitionnaires arméniens qui dénonçaient la politique de dénationalisation forcée et de spoliation des biens des rescapés du génocide de 1915 par le régime kémaliste. Exilé en France en 1918, investi à la SDN dans les années 1920, où il participa à l'élaboration du premier statut des apatrides – le passeport Nansen pour les réfugiés –, il avait évolué vers la défense des individus face à des États oppresseurs et la reconnaissance d'un droit humain inspiré des travaux du Polonais Léon Pietraszewski.

Cette tentative ne résista pas aux rigidifications des années 1930. Un projet de convention échoua en 1933, devant l'assemblée générale de la SDN, qui n'adopta qu'une déclaration purement morale, résultat du double rejet d'une généralisation des obligations juridiques du régime minoritaire et d'une internationalisation de la protection des droits de l'homme ayant force juridictionnelle.

Chantal Morelle, agrégée d'histoire, docteur en histoire, professeur d'histoire en classes préparatoires aux grandes écoles, évoqua ensuite la figure d'Henri Laugier, secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies, en charge des questions sociales, de 1946 à 1951. L'expérience la guerre avait donné à cet homme très décidé, mais peu diplomatique – il menait une politique de persuasion, une diplomatie des déjeuners, des conversations de couloir, jouant de sa verve, de son entregent et de la confiance amicale qui le liait à René Cassin, pour faire avancer les choses – la conviction qu'il fallait *« espérer à l'échelle du monde »*, son département à l'ONU étant *« au service de la libération humaine »*. Outre la commission des droits de l'homme, son département obtint la signature du protocole sur les stupéfiants, en novembre 1948, de la convention sur le génocide et d'une déclaration sur la liberté de l'information, adoptées le 9 décembre de la même année. Réélu en 1951, il démissionna peu après, jugeant ne plus avoir les moyens de son action, mais poursuivit son œuvre par d'autres moyens, en tant que membre de l'UNESCO ou qu'ini-

Chantal Morelle (cliché Christophe Bayard).

tiateur de l'Institut international des droits de l'homme.

Puis Antoine Prost, professeur émérite au Centre d'histoire sociale du XXe siècle (CNRS/Université Paris-I), s'attacha à décrire le rôle de René Cassin. Juriste civiliste, ancien combattant de 14-18, Français Libre, celui-ci était engagé, durant l'entre-deux-guerres, dans les travaux de la Société des Nations. Devenu en 1941 commissaire à l'Instruction publique et à la Justice, il créa plusieurs commissions chargées de préparer l'après-guerre, y compris sur la question des droits de l'homme. Impliqué avec Laugier dans la création de l'UNESCO, il fut nommé à la commission préparatoire qui réfléchit sur les droits de l'homme, avant de représenter la France à la commission des droits de l'homme, créée le 23 juin 1946 par le Conseil économique et social (ECOSOC) afin de concevoir une *« déclaration internationale des droits de l'homme »* et qui se réunit à partir de janvier-février 1947.

Lors des discussions, Cassin obtint que la déclaration soit dans la main des politiques et des juristes, et non des administrateurs de l'ONU. Lui-même prépara un projet personnel. Les Britanniques voulaient un *covenant*, un pacte, contraignant pour les États, mais Cassin jugea que cette solution rendrait sa ratification impossible, alors que la situation internationale se dégradait et que les puissances coloniales manifestaient une certaine méfiance à l'égard du texte. Un projet en 28 articles fut adopté par la commission des droits de l'homme en juin 1948 et transmis à l'ECOSOC. Laugier fit mettre la déclaration à l'ordre du jour de la séance du 10 décembre 1948 de l'assemblée générale. Le texte adopté était assorti d'une déclaration sur la mise en œuvre d'un pacte, qui ne fut ratifiée que dix-huit ans plus tard. Ce fut le dernier texte voté à l'unanimité, moins des abstentions, par une assemblée générale de l'ONU.

Éric Roussel (cliché Christophe Bayard).

Éric Roussel, écrivain, journaliste, ancien président de l'Institut Pierre Mendès France, conclut cette première partie de la journée par une analyse de l'action de Pierre Mendès France. Député radical de Louviers et ministre du Front populaire, Mendès France, avait manifesté dès avant-guerre un attachement aux concepts de dignité humaine et de justice sociale. Il fut particulièrement marqué par le procès inique pour désertion qui lui fut intenté, sur ordre du gouvernement de Vichy, à la suite de l'affaire du *Massilia*, en tant qu'homme de gauche, mais surtout en tant que juif. Après son évasion de la prison de Clermont-Ferrand où il était interné, il rejoignit Londres, où il s'engagea dans les Forces aériennes françaises libres et mena plusieurs missions dangereuses au sein du groupe de bombardement Lorraine.

Si les archives de Mendès France gardent peu de traces de son action à l'ONU, il intervint de manière décisive au moment de la constitution de la commission des droits de l'homme, dont la première session se tient en janvier-février 1947. Primitivement, la rédaction devait être confiée au bureau de la commission, qui ne comprenait que trois membres. Représentant de la France à l'ECOSOC, Mendès France obtint, de haute lutte, semble-t-il, et grâce au prestige qu'il avait acquis pendant la guerre et dans ses activités sur la scène internationale, qu'elle fût confiée à un comité dont devait faire partie René Cassin.

Robert Frank (cliché Christophe Bayard).

Dans la seconde partie de la journée, Robert Frank, professeur d'histoire des relations internationales à l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, consacra son exposé à la réception de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 10 décembre 1948. Premier constat : l'écho de l'événement apparaît assez faible dans la presse et les actualités cinématographiques, concurrencé par le succès, les semaines précédentes, de Garry Davis,

Antoine Prost, Robert Frank, Dzovinar Kevonian et Chloé Maurel (cliché Claude Bartos).

ancien aviateur des forces militaires américaines, fondateur de l'association des Citoyens du monde, qui réclamait un gouvernement mondial. Il fut également inégal, la presse française ou britannique lui consacrant moins de place que la presse américaine, en raison de l'aura d'Eleanor Roosevelt, présidente de la commission des droits de l'homme.

Cette indifférence traduit le constat que chacun faisait, dès cette époque, de l'impuissance de l'ONU, dans un contexte de guerre froide, de guerre israélo-arabe et de décolonisation. En outre, les États qui avaient porté le texte craignaient qu'elle ne fît l'objet d'instrumentalisations. Sa diffusion dans les colonies fut ainsi jugée dangereuse par les puissances coloniales, animées par la crainte que l'URSS n'en profite. On perçut immédiatement les limites de la déclaration, qui n'avait pas force contraignante, avant l'adoption des pactes sur les droits politiques et civils et sur les droits économiques et sociaux, adoptés en 1966 et entrés en application en 1976. Face à ces limites, les partisans d'une solution internationale se rétractèrent sur le projet européen, avec la cour européenne de justice. Il fallut attendre les années 1970 pour que les droits de l'homme commencent à prendre de l'ampleur, devenant alors une arme de l'Ouest contre l'Est, du Sud contre le Nord.

Chloé Maurel, agrégée d'histoire, docteur en histoire contemporaine, chercheuse associée à l'IHMC, étudia ensuite la mise en œuvre de la déclaration. Après l'adoption des deux pactes internationaux sur les droits civils et politiques et sur les droits économiques, sociaux et culturels, ratifiés le 16 décembre 1966, l'ONU créa, pour suivre leur application, le comité des droits de l'homme et le comité des droits économiques, sociaux et culturels, composés chacun de 18 experts indépendants nommés par leurs États. Mais le secteur des droits de l'homme dispose de peu de moyens, avec 3 % du budget de l'ONU, absorbé essentiellement par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme. Ses décisions n'ont pas de force contraignante. Le pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels n'oblige pas les États à l'incorporer dans leur droit national et ne définit pas les modalités juridiques d'application.

En revanche, l'ONU a œuvré à la diffusion de la déclaration, à travers une série de conférences : celle de Téhéran, en 1968, qui rassembla environ 2 000 délégués et 61 organisations internationales, celle de Vienne, en 1993, qui réunit 180 États et plus de 1 500 ONG. Au cours de cette dernière, les États du Sud appelèrent à donner la priorité au respect des différences culturelles, à la non-interférence dans les affaires internes des États et au développement économique. La même année, l'assemblée générale de l'ONU décida de nommer un Haut-Commissaire pour les droits de l'homme élu pour quatre ans et siégeant à Genève.

L'ONU adopta d'autres textes, notamment la déclaration sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale en 1963 puis la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale en 1965, qui est dotée d'un mécanisme de plaintes. Par ailleurs, l'UNESCO lança dès 1949 un programme de lutte contre le racisme comprenant plusieurs déclarations successives et un ensemble de publications, en particulier *Race et histoire* de Claude Lévi-Strauss (1952).

Devenus numériquement majoritaires à la commission des droits de l'homme dans les années 1960, les pays du Sud promeuvent la déclaration sur le droit au développement, adoptée par l'assemblée générale de l'ONU en 1986, mais le comité censé la mettre en application n'a jamais été établi. D'autres droits ont été promus : celui des femmes, avec la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes adoptée en 1980, à la suite de la conférence mondiale sur l'année des femmes tenue à Mexico en 1975, et ratifiée aujourd'hui par plus de 185 États, puis la déclaration sur l'élimination de toute forme de violence à l'encontre des femmes en 1993 ; celui des enfants, avec la convention de l'ONU sur les droits de l'enfant en 1989, ratifiée par 192 pays ; celui des travailleurs migrants, avec la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille adoptée en 1990, entrée en vigueur en 2003, ratifiée par une quarantaine de pays, plutôt des pays de départ que d'accueil ; les peuples autochtones, avec la déclaration sur les droits des peuples autochtones en 2007 ; les paysans, avec la déclaration des droits du paysan à l'automne 2018.

En 2006, pour des raisons d'efficacité, la commission des droits de l'homme fut remplacée par un Conseil des droits de l'homme, mais il présente les mêmes défauts que la commission. En 2018, les États-Unis se sont retirés du Conseil des droits de l'homme.

Puis Pierre Journoud, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paul-Valéry Montpellier, décrivit le rapport du Tiers Monde à la déclaration. S'il n'existait pas

Intervention de Pierre Journoud (cliché Christophe Bayard).

encore en 1948, le Tiers Monde était tout de même en germe, notamment à l'ONU qui, entre 1945 et 1948, accueillit sept nouveaux membres, dont cinq du futur Tiers Monde. La Chine, l'Inde et les Philippines, membres fondateurs, furent rejoints en 1946 par le Siam et en 1948 par l'Union birmane. L'Asie était alors marquée par une guerre de guérilla, commencée dès 1945, entre les entités nord et sud-coréennes, où la guerre froide était déjà en germe, et la guerre d'Indochine. En revanche, la guerre d'Indonésie venait de rendre fin, permettant l'entrée de ce pays à l'ONU.

Un tiers des 18 membres de la commission des droits de l'homme étaient des représentants d'Amérique latine (Chili, Panama, Uruguay) et d'Asie (Chine, Inde, Philippines). Lors de sa première session, en janvier-février 1947, la commission créa un comité de huit membres, chargé de mettre au point un projet de déclaration et doté lui-même d'un bureau composé d'une présidente, Eleanor Roosevelt, d'un vice-président, le Chinois Peng Chun Chang, et d'un rapporteur, le Libanais Charles Malik. Ce comité tint 84 séances, entre juin 1947 et juin 1948.

Parmi les personnalités qui contribuèrent de manière notable à la rédaction, figurent le Chilien Hernán Santa Cruz, juriste attaché plus particulièrement aux droits économiques et sociaux, le Libanais Charles Malik, qui défendait la visibilité des droits de la famille et des groupes minoritaires, le général philippin Carlos Peña Romulo, fervent avocat de la décolonisation, et l'Indienne Hansa Mehta, une activiste féministe inspirée par le combat de Gandhi. Nourrissant un intérêt prononcé pour le confucianisme, Chang s'attacha particulièrement à défendre les droits de la famille, de l'école, du voisinage.

Adopté par la commission par 29 voix et sept abstentions (URSS, républiques de l'Est et Canada), le texte fut ensuite voté par l'assemblée générale par 48 voix, dont une majorité issue du Tiers Monde, et huit abstentions (URSS, républiques de l'Est, Arabie saoudite et Union africaine). Lors de la discussion, plusieurs représentants du Tiers Monde défendirent le texte, dont Charles Malik et le Pakistanais Zafarullah Khan.

La France joua un rôle important dans les travaux préparatoires, mais le Quai d'Orsay accueillit avec un certain embarras les critiques de représentants de territoires colonisés sur son inadéquation avec la réalité coloniale et sur la question du contrôle des droits de l'homme. Elle put se féliciter que le texte neutralise les tentatives des pays de l'Est. Après son adoption, la déclaration fut diffusée dans l'enseignement secondaire et publiée dans le *Journal officiel*.

En conclusion, Philippe Ratte, agrégé d'histoire, membre du conseil scientifique de la Fondation de la France Libre, développa un certain nombre réflexions sur le contenu et la portée de la déclaration. S'inscrivant dans le temps long *« de la norme souhaitée »*, qui s'oppose au temps court de *« l'histoire qui se fait »*, elle est le fruit d'un basculement dans l'ère des multitudes, qui nous entraîne *« d'un monde d'injonctions vers une ère de conjonctions fraternelles »*. Pourtant, le texte porte la marque de la période de sa rédaction, davantage que la déclaration de 1789, dont la portée philosophique est plus puissante. Sa valeur tient donc moins à son libellé qu'à l'esprit qui l'a inspirée et qui réside dans *« le reniement de l'idéal démocratique de dignité, d'égalité et de respect de la personne humaine qu'il convient de rejeter »*. Elle consiste moins en une liste de droits prescriptifs, limités, qu'en une invitation faite aux citoyens à exercer la plénitude de leurs droits, au lendemain du second conflit mondial, qui vit justement leur négation. Simple profession de foi commune, contrairement à l'Acte constitutif de l'UNESCO du 16 novembre 1945 ou à la Convention européenne des droits de l'homme du 4 novembre 1950, elle vise à empêcher un déni d'humanité, en instituant *« la responsabilité personnelle de l'être humain envers lui-même, envers son prochain, et envers l'humanité »*. Cet idéal est le même que celui qui porta la France Libre, un *« engagement éthique au service de la dignité de l'homme et de la noblesse de l'humanité »*.

Allocution de Philippe Ratte, en conclusion du colloque (coll. Christophe Bayard).

La journée s'est conclue par un dépôt de gerbe au pied de la tombe du soldat inconnu, à l'Arc de triomphe, et le ravivage de la flamme.

La rédaction

Communication à nos correspondants

Les rédacteurs de projets d'articles destinés à la revue qui souhaitent adjoindre à leur texte une ou plusieurs photographies sont priés de suivre les recommandations suivantes :

- Seuls les tirages photographiques et les fichiers numériques seront acceptés pour des raisons de qualité d'impression. Il est inutile de nous adresser des coupures de presse, des photocopies ou des impressions sur papier classique pour vos illustrations.
- En ce qui concerne les fichiers numériques, les auteurs doivent bien faire attention à nous adresser un fichier grand format, c'est-à-dire au minimum de 300 dpi (dots per inch) ou ppp (points par pixel), en particulier pour les photos de petite taille, comme les photos d'identité. Les clichés de moins de 100 ko auront un mauvais rendu à l'impression.
- N'oubliez pas d'indiquer la légende que vous souhaitez voir figurer et le nom de l'auteur du cliché (crédit photo).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la rédaction par téléphone au 01 53 62 81 84 ou par courriel à sylvain.cornil@france-libre.net.

La rédaction

Les conférences de la Fondation

Christophe Bayard, vice-président de la Fondation, et Bruno Leroux, le 5 décembre 2018 (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Fondation de la France Libre).

Mercredi 5 décembre 2018, nous avons reçu Bruno Leroux, chargé des études et recherches (1981-1984) puis secrétaire général adjoint (1989-1992) de l'Institut Charles de Gaulle, directeur historique de la Fondation de la Résistance (1999-2017) et membre de notre conseil scientifique, qui nous a entretenus de la rencontre du général de Gaulle avec le peuple de Paris, lors du défilé des Champs-Élysées du 26 août 1944, à partir des images d'un film français réalisé au moment de la libération de la capitale, dont quelque trois minutes sont consacrées à l'événement.

Dans un premier temps, nous avons eu droit à un décryptage particulièrement éclairant de ces images – dans l'esprit de celui que nous avait proposé l'émission *Mystères d'archives : 1944, De Gaulle dans Paris libéré*, diffusée en 2009 sur Arte. Élargissant sa focale au-delà des acteurs principaux du premier rang – de Gaulle, Parodi, Le Troquer, les membres du Conseil national de la Résistance –, Bruno Leroux nous a présenté une vision plus globale de l'événement, marquée notamment par les Jeeps de la 2e DB, qui ouvrent le défilé, suivies par une rangée de FFI puis un huissier en queue de pie et plastron – étonnement décalé dans un tel cadre –, l'épouse du réalisateur Georges Madru qui, à deux reprises, offre des fleurs à de Gaulle ou le photographe Robert Capa qui profite de l'occasion pour venir prendre un cliché.

Dans un second temps, l'orateur s'est attaché à confronter ces images avec les témoignages ultérieurs d'acteurs et de témoins de l'événement. Si les premiers écrits, rédigés dans la foulée de l'événement sont assez neutres et factuels, ceux qui paraissent au temps de la République gaullienne, apparaissent nettement plus critiques à l'égard de l'homme du 18 juin, accusé, par Bidault notamment, alors en exil en Espagne, d'avoir fait montre d'une trop grande raideur militaire ou d'avoir trop cherché la lumière, aux dépens des résistants de l'intérieur – légende que le film permet justement de démonter. Après le départ du Général, en avril 1969, de même que le fondateur de la Ve République laisse la place, dans les mémoires, au résistant et au libérateur, les souvenirs du défilé évoluent – au détriment de Bidault, l'accusateur placé désormais en position d'accusé.

La Fondation avait organisé, le 29 novembre 2017, une conférence avec Alexis Le Gall, ancien de la 1re division française libre, sur le thème de son livre, *Les Clochards de la Gloire* (Éd. Charles Hérissey, 2017). Toutefois, des ennuis de santé l'avaient contraint à annuler cette rencontre, le général Patrick Jardin, auteur de la postface, ayant accepté de reprendre la conférence au pied levé. Ce n'était que parmi remise, comme en a témoigné la rencontre-dédicaces qui s'est tenue mardi 11 décembre, au siège de la Fondation. Dans son intervention, Alexis Le Gall a retracé son parcours au sein des Forces françaises libres, depuis son départ de Bretagne, en juin 1940, alors qu'il préparait la deuxième partie du baccalauréat, jusqu'à sa blessure, lors des combats d'Alsace, au début de 1945, et témoigné de son expérience de la guerre.

Alexis Le Gall et le général Patrick Jardin, le 11 décembre 2018 (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Fondation de la France Libre).

Christophe Bayard et Gérard Bardy, le 16 janvier 2019 (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Fondation de la France Libre).

Mercredi 16 janvier 2019, Gérard Bardy, journaliste et écrivain, est venu nous présenter son dernier ouvrage, *Les Femmes du Général : ce que les Françaises lui doivent, celles qui ont compté dans sa vie* (Plon, 2018). Son intervention était articulée autour de deux axes, qui sont ceux de son livre. Il a donc commencé son exposé par un rapide recensement de l'ensemble des mesures prises en faveur des femmes sous l'autorité du général de Gaulle, à l'époque du gouvernement provisoire puis de la présidence de la République, qu'il s'agisse du droit de vote (1944), du droit à exercer une profession sans autorisation maritale et à gérer leurs biens propres, donc à ouvrir un compte bancaire (1965), ou de l'autorisation de la pilule (1967).

Puis il s'est attaché à présenter les femmes qui, de manière avérée, ont exercé une influence sur lui : Jeanne Maillot, sa mère, Yvonne Vendroux, son épouse et celle

qui joua le rôle principal, notamment en ce qui concerne l'adoption de la loi Neuwirth, Anne de Gaulle, sa fille benjamine, porteuse d'une trisomie 21, qui contribua à humaniser le grand homme, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, sa nièce – *« l'autre de Gaulle »* –, enfin, Élisabeth de Miribel, qui fut très liée à la famille de Gaulle. Il eût pu citer également Élisabeth de Gaulle, sa fille aînée, n'était la modestie du personnage, et l'absence de preuves écrites qui eussent pu confirmer de manière indubitable un rôle par trop méconnu.

Nous avons également eu le plaisir d'écouter, mercredi 30 janvier 2019, François Broche qui nous a décrit les conditions du ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre, en septembre 1940. Lors de son intervention, séquencée en quatre parties, l'orateur a mis en lumière les tensions opposant l'administration coloniale à la population caldoche, tentée par l'autonomie vis-à-vis de la métropole, sur le modèle du statut de l'Australie dans le Commonwealth britannique, et l'imbrication des problématiques internationales et régionales, pour un territoire dont le ravitaillement dépend pour une bonne part des Australiens et qui est confronté au risque de devoir accueillir des *« travailleurs »* japonais.

Christophe Bayard et François Broche, le 30 janvier 2019 (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Fondation de la France Libre).

Dans un tel contexte, la marge de manœuvre du gouverneur, soumis, en outre, aux pressions du gouvernement de Bordeaux puis de Vichy – qui démet Georges-Marc Pélissier, fin août, pour le remplacer par le lieutenant-colonel Maurice Denis –, devient bientôt de plus en plus étroite, après le ralliement des Nouvelles-Hébrides à la France Libre, proclamée par Henri Sautot le 22 juillet. La marche des broussards sur Nouméa, le 19 septembre, et l'arrivée de Sautot, accompagné du croiseur australien *Adélaïde*, ont raison des velléités de résistance des autorités vichystes et permettent le basculement du territoire dans la poursuite de la guerre. *« Mais ceci est une autre histoire »*, conclut François Broche, à la suite de Kipling.

Enfin, nous avons reçu, mercredi 13 février, Jean René Van Der Plaetsen, qui nous a présenté son livre, *La Nostalgie de l'honneur* (Grasset, 2017), consacré à son grand-père maternel Jean Crépin, Français Libre de 1940, commandant l'artillerie de la Force L puis de la 2e DB et Compagnon de la Libération. Plutôt que de reprendre le fil de son récit, l'orateur a choisi de développer une réflexion personnelle sur les notions d'honneur et d'humilité – deux notions à bien des égards contradictoires, mais dont l'union fut fondatrice de l'engagement de générations de combattants, prêtes au sacrifice suprême pour quelque chose qui les dépassait. Des combattants de la trempe d'un Leclerc, d'un Dio, d'un Massu ou d'un Crépin.

Christophe Bayard et Jean-René Van der Plaetsen devant un cliché de Jean Crépin, le 13 février 2019 (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Fondation de la France Libre).

La rédaction

Les évènements à venir

Nous poursuivons notre cycle de conférences, en ce deuxième trimestre de 2019, avec une intervention, mercredi 10 avril 2019, à 18 heures, de Jean-Gérard Lapacherie, professeur de linguistique française à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour sur Albert Guérin, dont il a publié et commenté les *Écrits de Résistance (1940-1943)* aux Éditions Transhumances en 2018. La conférence sera suivie d'une séance de dédicaces.

Mercredi 22 mai, à 18 heures, Christophe Bayard, vice-président de la Fondation, reviendra sur les combats et la mémoire de la 2e DB et de Leclerc en Normandie et dans la Sarthe, sujet de son livre *Sur les traces de la 2e DB en Normandie et dans la Sarthe : À la découverte des lieux qui ont marqué l'histoire de la division du général Leclerc* (Schneider Média, 2018). La conférence sera suivie d'une séance de dédicaces.

Mercredi 5 juin, François Broche évoquera la bataille de Bir Hakeim à l'occasion de la sortie de son livre *La Cathédrale des sables* (Belin, 2019). La conférence sera suivie d'une séance de dédicaces.

Mercredi 19 juin, à 18 heures, Stéphane Simonnet nous entretiendra du sujet de son dernier livre, consacré aux Français dans la bataille de Normandie. La conférence sera suivie d'une séance de dédicaces.

Vous pouvez vous inscrire à l'une ou l'autre de ces manifestations en téléphonant au 01 53 62 81 82 ou en écrivant à l'adresse suivante : *contact@france-libre.net*.

Pour vous tenir informés des activités de la Fondation, vous pouvez consulter les actualités de notre site Internet – *www.france-libre.net* – ou vous inscrire, depuis celui-ci, à notre lettre d'information trimestrielle en ligne.

L'enregistrement vidéo de nos premières conférences est désormais disponible dans l'espace multimédia de notre site Internet : *www.france-libre.net/multimedia*, et sur la chaîne YouTube de la Fondation.

La rédaction

Les archives de la Fondation s'enrichissent de nouveaux fonds

Lors de son installation dans ses nouveaux locaux de la cour des Petites-Écuries en 2015, la Fondation a mis en place un centre de documentation. Depuis, elle développe une politique d'accueil d'archives consacrées à l'histoire de la France Libre. Deux importants fonds privés ont rejoint nos archives durant le dernier trimestre 2018 : ceux de Noël Créau et d'André Fauvart.

Noël Créau : de la résistance des réseaux aux parachutistes SAS

Noël Créau à Bertrix, dans les Ardennes belges, hiver 1944-1945 (coll. FFL, fonds privé noël Créau).

Né le 23 mars 1922 à Brasparts (Finistère), Noël Créau appartient à une famille de cultivateurs, Jean Créau et Marie Créoff. À l'automne 1940, ce jeune homme passionné d'aviation, qui rêve de partir pour l'Angleterre, entre en contact avec l'avocat André Weil-Curiel, un des premiers envoyés de la France Libre en France occupée, dont la mission consiste à mettre en place des filières d'évasion vers la Grande-Bretagne. Les prospections en vue d'un embarquement n'aboutissant pas, le projet est repoussé *sine die*.

Faute de pouvoir réaliser son but, le noyau ainsi constitué entre en relations avec le groupe du Musée de l'Homme. C'est ainsi que Noël Créau fait partie de l'équipe qui conçoit et imprime le premier numéro de *Résistance*, paru en décembre 1940[1]. Membre du réseau Confrérie Notre-Dame du colonel Rémy en 1941-1942, il est recherché par les Allemands et décide de s'évader de France. Passé en Espagne le 12 février 1943, il est arrêté par les autorités espagnoles et interné à Figueras puis Caldas de Malavella, avant d'être libéré le 8 juin. Ayant rejoint le Maroc, il s'engage dans les Forces aériennes françaises libres le 16 juin 1943.

Affecté au 3e bataillon d'infanterie de l'air à Rouiba le 17 septembre, il est envoyé en novembre en Grande-Bretagne, où il suit l'entraînement SAS avec notamment Henri Déplante et Henri de Mauduit. Breveté à Ringway le 10 janvier 1944, il est nommé à l'état-major de la demi-brigade d'infanterie de l'air, à Sorn Castle, puis au 4e SAS (2e RCP).

Dans la nuit du 7 au 8 juin 1944, il est parachuté près de Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord), au nord de la ligne Rostrenen-Loudéac, avec l'équipe de sabotage Cooney Party 418, emmenée par la capitaine de Mauduit. Après la réalisation de sa mission, le groupe assure l'encadrement et l'équipement des maquisards dans le secteur de Corlay, puis à la libération de Paimpol.

Fin août, Noël Créau fait partie du détachement SAS qui accompagne les services secrets alliés vers Paris. Entré dans la capitale le 25 août, à 18 heures, par la porte d'Orléans, il assure des opérations de nettoyage, avant de rejoindre les bords de Loire pour l'opération Spenser (26 août-14 septembre 1944).

Engagé dans la mission Franklin (24 décembre 1944-30 janvier 1945) au moment de l'offensive des forces allemandes de von Rundstedt dans les Ardennes, il est de nouveau parachuté lors de l'opération Amherst, en Hollande, en avril 1945. Durant cette mission, il se distingue notamment lors de l'attaque de Westerbork.

Démobilisé à la fin de la guerre, Noël Créau entreprend une carrière dans un grand groupe de presse à Paris. Membre fondateur de l'Amicale des anciens parachutistes SAS et anciens commandos de la France Libre, dont il prend la présidence en 1995 jusqu'à sa dissolution en 2000, il poursuit ses activités en faveur de la mémoire des anciens du SAS jusqu'à son décès, le 27 mai 2008 à Paris.

La mémoire de combattants et d'une amicale

Le 17 septembre 2018, le service des recherches historiques de la Fondation a été contacté par Pierre Créau, qui a fait don à la Fondation des archives de son père consacrées à l'histoire des parachutistes français du *Special Air Service* et de l'Amicale des anciens parachutistes SAS et anciens commandos de la France Libre.

Le fonds reflète le parcours de Noël Créau et son rôle dans la mémoire des parachutistes du SAS, avec plusieurs dossiers consacrés aux opérations de 1944-1945 – *« Samwest (4e SAS) »*, *« Bretagne (4e SAS) »*, *« Franklin (4e SAS »*, *« Amherst (3e et 4e SAS) »*, *« recrutement et effectifs (4e SAS) - radios (avec code) et Jeeps »*, *« listing SAS en Bretagne (4e SAS) »*, *« listing SAS Bretagne (Cooney Parties, 4e SAS) et autres opérations (4e SAS et parfois 3e SAS) »*, *« listing SAS avec répartition des SAS dans les bataillons FFI en Bretagne (4e SAS) »*, *« listing et détails des missions des SAS (en anglais) durant la Deuxième guerre mondiale »*, les citations des membres du 4e SAS, des documents de la Gestapo de Rennes concernant les parachutistes SAS traduits par les Britanniques et des cartes – ou au-delà – photos d'Indochine –, des revues, bulletins et magazines consacrés à l'histoire de la France Libre et des SAS, ainsi qu'un ensemble de manuscrits, thèses ou articles portant sur l'histoire des SAS rédigés ou publiés entre 1945 et 2008.

La dimension associative est également très présente, avec des dossiers et documents consacrés à la vie de l'amicale (annuaire, dossier *« courriers »*, trombinoscope des SAS, livres d'or d'assemblées générales, clichés d'événements de l'amicale), notamment les cérémonies commémoratives (parmi les-

[1] *Julien Blanc*, Au commencement de la Résistance : Du côté du Musée de l'Homme (1940-1941), *Paris, Le Seuil, 2010.*

quelles l'inauguration du monument de Plumelec en 1984, le baptême de la citadelle général Bergé de Bayonne en 1999, le dossier des commémorations et visites concernant la Drenthe avant et après 2005), à ses relations avec les régiments et écoles parrainés, le musée de Saint-Marcel, les autres associations (SAS Regimental Association, Amis du musée de l'ordre de la Libération) ou aux publications consacrées aux SAS (échanges avec les auteurs et le Service historique de l'armée de terre ou lettres de remerciement).

LE GÉNÉRAL DE GAULLE
L'Officier d'Ordonnance

Colombey-les-deux-Eglises, le 10 Mars 1947

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 1er Mars, j'ai le plaisir de vous informer que la lettre adressée au Général de GAULLE au nom de l'Amicale des Anciens Parachutistes S.A.S. Français lui a bien été remise.

Prises son emploi du temps lui permettre de se rendre à RENNES le 13 Mars. Je ne pense pas qu'il vous faille attendre très longtemps pour la réponse que vous désirez, qui a été confiée au Secrétaire Particulier du Général.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Capitaine GUY,

Monsieur Gaston ANTEBI
3, Avenue Victor-Hugo
PARIS
(16ème)

Lettre du capitaine Claude Guy, aide de camp du général de Gaulle, à Gaston Antébi, ancien parachutiste du SAS, en date du 10 mars 1947 (coll. FFL, fonds privé Noël Créau).

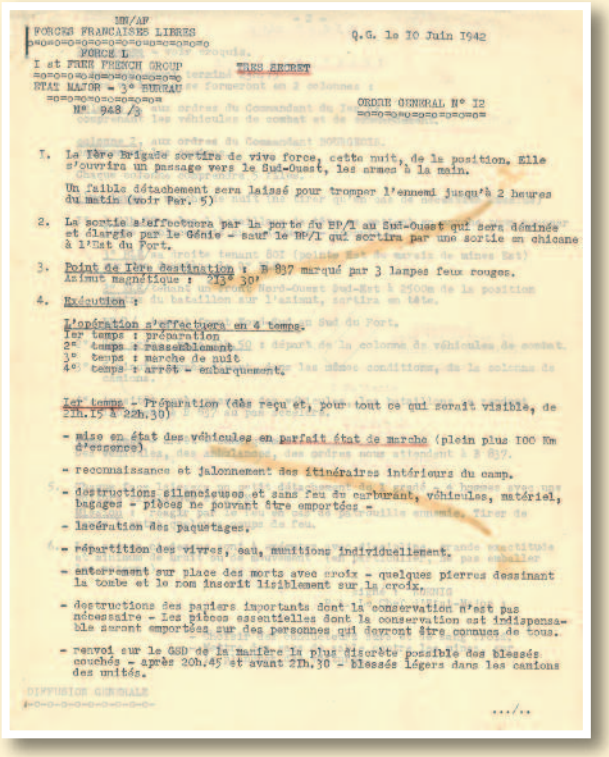

MM/AF
FORCES FRANÇAISES LIBRES
FORCE L
1 st FREE FRENCH GROUP
ETAT MAJOR - 3e BUREAU
N° 948 /3

Q.G. le 10 Juin 1942

TRES SECRET

ORDRE GENERAL N° 12

1. La 1ère Brigade sortira de vive force, cette nuit, de la position. Elle s'ouvrira un passage vers le Sud-Ouest, les armes à la main.
Un faible détachement sera laissé pour tromper l'ennemi jusqu'à 2 heures du matin (voir Par. 5)

2. La sortie s'effectuera par la porte du BP/1 au Sud-Ouest qui sera déminée et élargie par le Génie - seul le BP/1 qui sortira par une sortie en chicane à l'Est du Fort.

3. Point de 1ère destination : B 837 marqué par 3 lampes feux rouges.
Azimut magnétique : 215° 30'

4. Exécution :
L'opération s'effectuera en 4 temps.
1er temps : préparation
2e temps : rassemblement
3e temps : marche de nuit
4e temps : arrêt - embarquement.

1er temps - Préparation (dès reçu et, pour tout ce qui serait visible, de 21h.15 à 22h.30)
- mise en état des véhicules en parfait état de marche (plein plus 100 Km d'essence)
- reconnaissance et jalonnement des itinéraires intérieurs du camp.
- destructions silencieuses et sans feu du carburant, véhicules, matériel, bagages - pièces ne pouvant être emportées -
- lacération des paquetages.
- répartition des vivres, eau, munitions individuellement.
- enterrement sur place des morts avec croix - quelques pierres dessinant la tombe et le nom inscrit lisiblement sur la croix.
- destructions des papiers importants dont la conservation n'est pas nécessaire - les pièces essentielles dont la conservation est indispensable seront emportées sur des personnes qui devront être connues de tous.
- renvoi sur le GSD de la manière la plus discrète possible des blessés couchés - après 20h.45 et avant 21h.30 - blessés légers dans les camions des unités.

DIFFUSION GENERALE

.../..

Première page de l'ordre général n° 12 du 1st Free French Group, signé du général Kœnig, l0 juin 1942, pour préparer la sortie de vive force de Bir Hakeim (coll. FFL, fonds privé André Fauvart).

André Fauvart, un combattant de la 1re DFL

Né le 19 janvier 1919 à Paris, André Fauvart est appelé sous les drapeaux en mars 1939. Destiné d'abord à la région fortifiée en Moselle, il est affecté, avec le grade de 2e classe, au 129e RI, au Havre, après la déclaration de guerre à l'Allemagne, en septembre 1939. Au début d'avril 1940, il embarque pour Tunis, où il sert à la compagnie de commandement du 12e RTT. Après un essai de dactylographie, il est nommé au bureau du colonel commandant le régiment.

Fin mai 1940, le 12e RTT est déplacé en Syrie, d'où lui parvient la nouvelle des armistices franco-allemand et franco-italien de juin 1940. Le 21 novembre, le 12e RTT est dissous, André Fauvart étant appelé à l'état-major de Beyrouth, où on l'affecte au 3e bureau.

Le 17 août 1941, au terme de la campagne de Syrie, il choisit de rallier la France Libre et rejoint la compagnie de QG de la 1re brigade française libre du général Kœnig, qu'il suit en Libye. Il fait ainsi partie des éléments enfermés dans la place forte de Bir Hakeim (27 mai-11 juin 1942) lors de l'offensive des forces germano-italiennes de Rommel.

Après la victoire alliée à El Alamein, la Colonne Volante participe à la poursuite de l'Afrika Korps, tandis que les autres éléments des Forces françaises libres, regroupées à Gambut, forment la 1re division française libre, le 1er février 1943. Le brigadier-chef André Fauvart sert à la compagnie du QG 50.

À ce poste, il participe aux campagnes de la division en Tunisie, en Italie puis en France. Démobilisé en 1945 avec le grade d'adjudant, il entame une carrière d'employé dans le privé à Boulogne-sur-Mer, jusqu'à sa retraite. Il est décédé le 17 décembre 2009 à Ardres (Pas-de-Calais).

La guerre vue du QG de la 1re DFL

Le fonds témoigne du parcours de soldat puis de sous-officier d'état-major d'André Fauvart. Il comprend deux liasses de documents divers (ordres du jour, notes de service, bulletins de presse, courriers, traductions, cartes, journaux et coupures de presse, récits personnels, etc.) rendant compte de son quotidien pendant la guerre, mais aussi de son activité associative, une fois revenu à la vie civile.

Par ailleurs, deux carnets d'éphémérides, couvrant l'essentiel de la Seconde Guerre mondiale, de son entrée dans l'armée au débarquement de la 1re DFL en Provence en août 1944, mêlent le parcours personnel de son auteur, des indications sur les activités de son unité et des informations d'actualités en rapport avec le conflit en cours.

La dimension personnelle du fonds est complétée par un album de photographies, les papiers militaires et les diplômes des médailles d'André Fauvart, ainsi qu'un ensemble de brochures et de livres sur l'histoire de la France Libre acquis après-guerre par le producteur du fonds.

La rédaction

Portrait d'André Fauvart en avril 1945 (coll. FFL, fonds privé André Fauvart).

La saga de la 1re DFL

Nous reproduisons ci-dessous le texte de la conférence donnée le 20 septembre 2017 au siège de la Fondation par le colonel Pierre Robédat, président de l'Amicale de la 1re DFL, qui vient de se dissoudre dans la Fondation.

Parler de la 1re DFL, c'est s'immerger dans la saga de la France Libre[1]. Ils sont 1 600 en Angleterre en juin 1940 ; ils quittent Liverpool le 31 août 1940 à bord du *Pennland* et du *Westernland*. Le général de Gaulle est avec eux.

Après l'échec de Dakar, ils arrivent à Douala au Cameroun le 8 octobre. Ils sont aux ordres d'un colonel de Légion, Magrin-Vernerey (Monclar pour la France Libre) et doivent rejoindre la 8e armée britannique, qui opère déjà en Égypte et en Érythrée. Fin décembre 1940, soit après la participation au ralliement du Gabon, ils quittent l'Afrique équatoriale française (AEF) et vont parvenir à Port-Soudan par voie maritime, après contournement de l'Afrique.

La brigade française d'Orient

Ils sont dénommés : brigade française d'Orient. Il faut savoir qu'en fin d'été 1940, un escadron monté de spahis marocains a rallié la France Libre et participé à la garde du canal de Suez, puis a été employé en Érythrée.

Dans le même temps, au Tchad, le commandant Garbay met sur pied un bataillon renforcé, le bataillon de marche n° 3 (BM 3). Il va réaliser l'exploit de se rendre à Khartoum au Soudan anglo-égyptien, par ses propres moyens, soit plus de 2 800 km de pistes. De là, il débarque en Érythrée, au sud de Souakim, le 14 février 1941. Les Anglais le joignent immédiatement à leurs forces et il prend Cub Cub le 23.

La brigade française d'Orient va débarquer en Érythrée du 10 au 19 mars. Dans ce même temps arrive une compagnie du bataillon d'infanterie de marine (BIM), ce qui porte les effectifs français à environ 3 000 hommes.

Ils participent à la Prise de Keren le 28 mars, puis à celle d'Asmara, capitale de l'Érythrée, le 3 avril. C'est la Légion et le BIM qui prennent Massaouah le 8 avril. Il faut savoir que Massaouah était la grande base navale italienne qui barrait la mer Rouge au trafic maritime allié à destination de Suez. C'est le premier tournant de la guerre. 47 tombes françaises restent sur place.

Le périple de la 1re DFL (coll. Fondation de la France Libre).

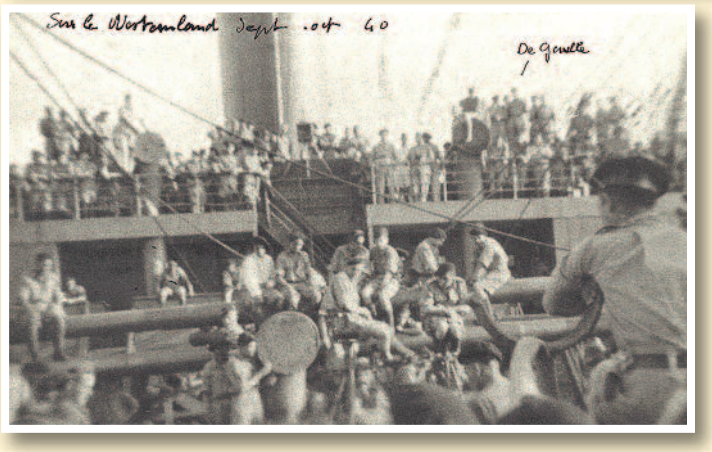

Les volontaires des Forces françaises libres sur le pont du Westernland, *en septembre-octobre 1940 (coll. Julien Ozanne).*

[1] *Le terme de* « saga » *est celui adopté par le général Jean Simon, président de l'Association des Français Libres et chancelier de l'Ordre de la Libération, pour ses mémoires* – La Saga d'un Français Libre – *parues aux Presses de la Cité en 2000 (NDLR).*

Les drapeaux du 1er bataillon d'infanterie de marine, à Ismaïlia (Égypte), en août 1940 (coll. Pierre Heitzmann).

Chars Hotchkiss H39 de la 1re compagnie de chars de combat pendant la campagne du Gabon, en novembre 1940 (Amicale de la 1re DFL).

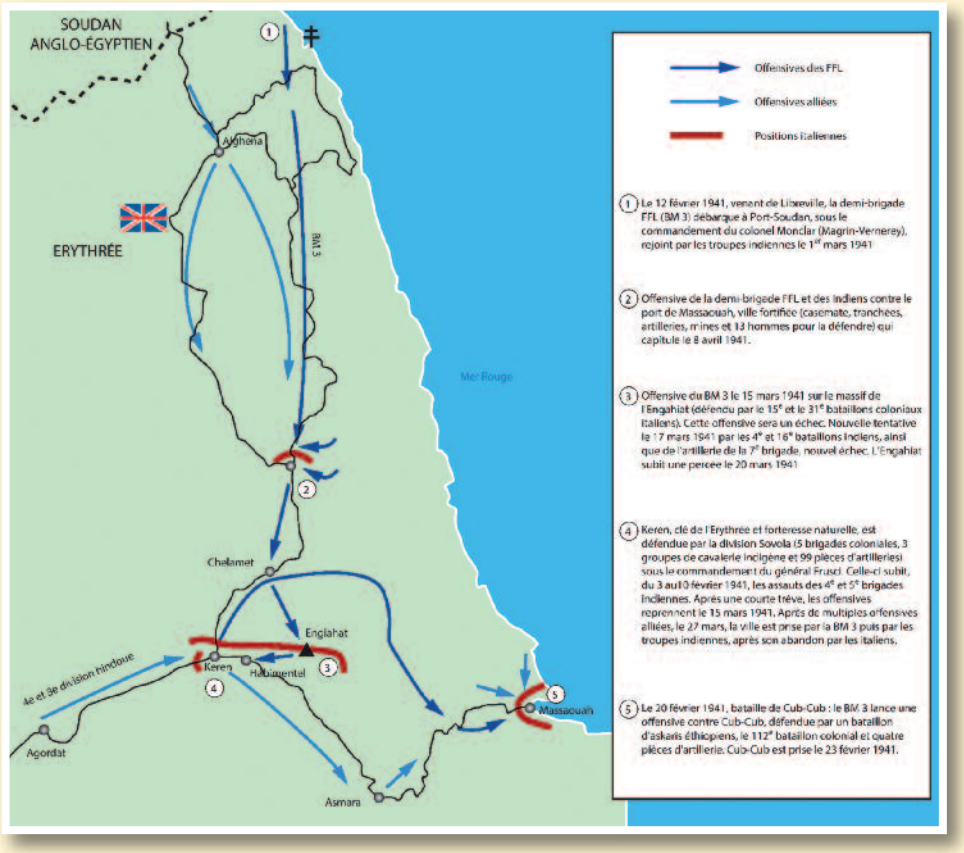

Carte de la campagne d'Érythrée, en février-avril 1941 (coll. Fondation de la France Libre).

La dénomination 1re division française libre date de cette époque. C'est le général de Gaulle lui-même qui l'a utilisée, à Khartoum, le 27 mars 1941 alors qu'il prescrivait au général Legentilhomme d'arrêter avec les Anglais les modalités d'engagements des Français Libres. Pour le moment, c'est du virtuel qui évoluera, comme nous allons le voir.

Nous sommes donc en avril 1941 et, depuis l'été 1940, d'autres unités françaises ont rallié la France Libre. Il s'agit de plusieurs compagnies du 24e régiment d'infanterie coloniale (24e RIC) stationnées à Tripoli (Liban) et à Chypre. Les Anglais ne se trompent pas sur la qualité de ces soldats de métier. Une, puis deux, puis trois compagnies sont équipées à l'identique de leurs homologues anglaises. Elles prennent le nom de BIM – bataillon d'infanterie de marine – et sont affectées à la 7e DB anglaise, les *« Rats du désert »*, pour être engagées en Égypte et en Libye.

Le 21 janvier 1941, à Tobrouk, plus rapides que les Anglais, c'est eux qui bouclent le périmètre, faisant 1 100 prisonniers. Ils ont 4 tués. Le général Wavel les félicite et Churchill annonce aux Communes la prise de Tobrouk par les forces britanniques et les Français Libres.

Nous arrivons au printemps 1941 et les Anglais regroupent tous les Français Libres au camp de Qastina, très importante structure située au sud de Jaffa (aujourd'hui Tel-Aviv). Les 6 000 hommes (et femmes de l'ambulance Hadfield Spears) sont inspectés le 26 mai par le général de Gaulle, qui y trouve également le groupe d'escadrons tcherkesses du colonel Collet, soit 450 cavaliers sous statut particulier.

La 1re division légère française libre

Le général Legentilhomme assure le commandement de cet ensemble nommé 1re division légère française libre (1re DLFL).

Au cours de son inspection, le général de Gaulle constate un moral élevé et fait état *« du combat commun qui nous impose de ne pas laisser les Allemands s'implanter en Syrie »*. En clair, l'intervention était décidée. La 1re DLFL franchit la frontière entre la Palestine et la Syrie le 8 juin à Deraa.

Les Anglais, qui ne reconnaissent pas l'appellation 1re DLFL, confient quand même au général Legentilhomme le commandement des forces qui pénètrent par le sud, avec Damas pour objectif. Il s'agit donc des 6 000 Français Libres et d'une brigade anglaise elle-même renforcée. Les Anglais nomment l'ensemble *« Gentforce »*, en rapport avec le nom du général.

Pour les Français Libres, c'est le début d'une période dramatique au cours de laquelle ils vont se battre contre d'autres Français.

Damas est pris le 22 juin : un armistice est signé à Saint-Jean-d'Acre le 14 juillet. Il n'est pas paraphé par le général Catroux, représentant la France Libre. Le général de Gaulle y voit une atteinte au mandat français ; une nouvelle convention, signée le 24 juillet, précise les rôles respectifs des Anglais et des Français ; le colonel Brosset est chargé de veiller à sa bonne application.

Pour les Français Libres, le bilan s'établit à 164 tués et 650 blessés (dont le général

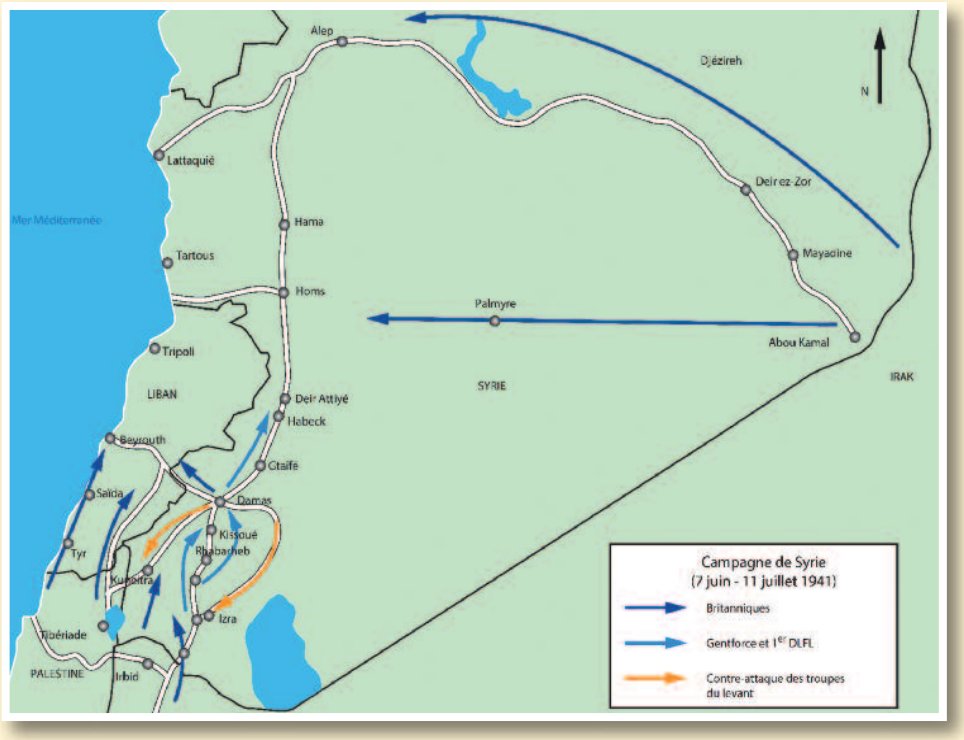

La campagne de Syrie, en juin-juillet 1941 (coll. Fondation de la France Libre).

Legentilhomme) ; 4 100 hommes, dont 980 Français, rallient la France Libre. C'est la Légion qui, avec 1 100 légionnaires venus du 6e REI, en tire le meilleur profit.

En août, arrive le bataillon du Pacifique aux ordres du commandant Broche, en provenance de Polynésie et de Nouvelle-Calédonie.

Le général Legentilhomme étant rappelé à Londres, c'est le général de Larminat qui prend le commandement des nouveaux effectifs, soit environ 8 500 hommes. Il conserve l'articulation en divisions Légères. L'une est confiée au général Koenig, dont le PC est à Alep, l'autre au général Cazaud, avec le PC à Damas. Les Anglais ne les reconnaissent pas en tant que divisions, mais, s'étant équipées avec les matériels récupérés en Syrie, elles peuvent s'entraîner.

Les brigades françaises libres du Western Desert

Le 7 décembre 1941, le général Auchinleck, qui commande la 8e armée, demande qu'une brigade française rejoigne l'Égypte dans l'immédiat. Dès lors, après prélèvements sur les effectifs du général Cazaud, une brigade similaire au module anglais est mise sur pied.

Le 19 décembre, la 1re BFL, aux ordres du général Koenig, forte de deux bataillons de Légion, trois bataillons de coloniaux, un régiment d'artillerie, un bataillon de fusiliers marins et les supports classiques, soit environ 4 200 hommes, franchit la frontière d'Égypte.

Les Anglais l'appellent *First Free French Brigade Group*, l'équipent et vont l'engager, avec la 8e armée, contre le réduit d'Halfaya. Ce réduit capitule le 12 janvier 1942. En moins d'un mois, notre 1re BFL s'est rééquipée et a participé à une opération victorieuse.

À noter que, durant la période d'août-décembre 1941, le général Cazaud reste en Syrie puis passe en Égypte, où la 2e brigade remplit des missions de sécurité. Sont restés avec lui : la compagnie de chars et les éléments du 1er RMSM, aux ordres du commandant de Kersauzon. Ils sont les seuls *« blindés »* de la France Libre et vont être rééquipés, début 1942, avant de devenir notre Colonne Volante.

Revenons à la brigade Kœnig. Le 13 février 1942, elle reçoit l'ordre de relever la brigade anglaise installée à Bir Hakeim. C'est un important carrefour de pistes et un puits situé à environ 90 km au sud-sud-ouest de Tobrouk. Les Romains y ont laissé des traces sous forme de deux citernes, les Turcs y ont bâti un fort toujours visible et les Italiens un petit poste accolé au fort turc.

Bombardement du camp retranché de Bir Hakeim par des Stukas (coll. Musée de l'Ordre de la Libération).

Les Anglais en font le pivot sud de leur dispositif de défense. 3 400 Français Libres vont s'installer et réaliser un système défensif qui va s'avérer redoutable ; quelques éléments supports, à savoir 6 à 700 hommes, s'installeront *« en provisoire »* à Bir Bou Maafes et à El Adem.

Sur le site, ils sont complètement enterrés et couverts par d'immenses champs de mines. Ils se sont organisés pour pouvoir découpler des unités mobiles dites *« Jock columns »* qui opèrent à l'extérieur, parfois à plus de 100 km.

Le 27 mai, ils repoussent l'attaque de la division blindée italienne Ariete. Rommel pensait qu'elle *« liquiderait »* Bir Hakeim. En fait, elle y subit des pertes telles qu'elle ne s'en remettra pas.

Jusqu'au 10 juin, le site subit une densité de feu, sur terre et dans les airs, supérieure à celle de Verdun. Il résiste aux attaques menées par des effectifs et des moyens très largement supérieurs aux siens. Les Anglais ayant mis fin à la mission, une sortie de *« vive force »* est décidée dans la nuit du 10 au 11 juin. Pour nos Français Libres, ce sera une succession d'actes individuels d'héroïsme.

2 620 rescapés, avec une partie de leurs matériels, rejoignent le point de ralliement. Les pertes se montent à 780 tués, blessés ou prisonniers. En clair, ils ont fait gagner plus de quinze jours aux Anglais, leur permettant de ramener effectifs et matériels. Ils pourront ainsi réaliser les coups d'arrêt puis la percée d'El Alamein. Dans cette phase de repli général, toutes les unités de la France Libre se retrouvent, courant juillet 1942, à Hélouan, dans la banlieue sud du Caire.

Nos blindés y arrivent avec leurs nouveaux matériels – chars Crusader et automitrailleuses Marmont Herrington. La débrouillardise française a réussi à monter des canons, soit ex-allemands de 50 m/m, soit français de 75 m/m, sur des châssis anglais. Ainsi, le 1er RMSM, la compagnie de chars et une compagnie antichars vont devenir notre Colonne Volante.

À cette même période, un nouveau bataillon, le BM 5, arrive du Cameroun. À noter que le BIM et le bataillon du Pacifique ont fusionné, suite aux pertes subies à Bir Hakeim, et sont devenus le BIMP. Le BM 11 rallie également, accomplissant un véritable exploit. Alors qu'il appuyait, pendant Bir Hakeim, une brigade de réception dans la zone de Djalou-Djaraboub, il semble avoir été oublié par les états-majors. Il décide alors de rentrer,

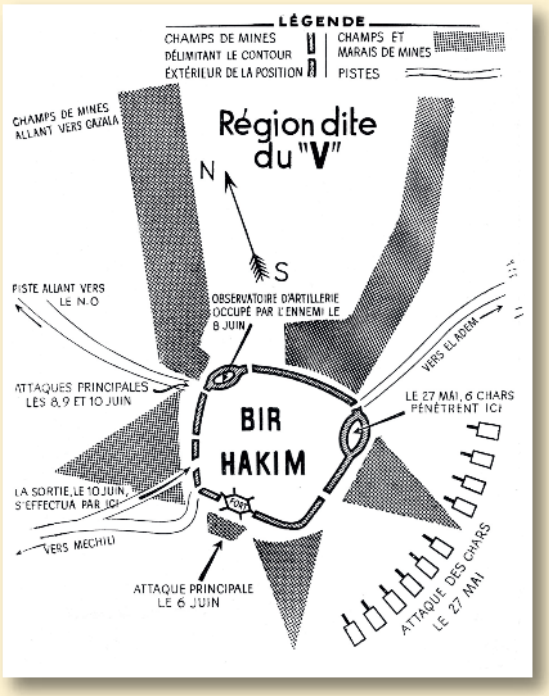

Le plan de la bataille de Bir Hakeim, en mai-juin 1942 (coll. Fondation de la France Libre).

via Siwa et le sud de la dépression de Qattara… Magnifique performance que ce retour avec tout son matériel.

Les Forces françaises combattantes

Les Anglais nous dénomment *« Fighting French[2] »*.

Le 19 septembre, le général Montgomery, qui commande la 8e armée, prescrit de rééquiper la 1re brigade et la rattache à la 7e DB, ainsi que la Colonne Volante. L'ancienne brigade Cazaud, maintenant aux ordres du colonel Alessandri, est installée dans le nord du delta du Nil, à Alem Alfa. Elle assure des missions de sécurité. L'ensemble des effectifs français se monte à environ 6 000 hommes.

Le général Montgomery a arrêté sa stratégie : elle est centrée sur le relief existant entre El Alamein et la dépression de Qattara. Il cherchera à attirer le gros des forces vers le sud, alors qu'il prévoit la percée au nord. Les Français Libres reçoivent la partie extrême sud, touchant à Qattara. C'est le massif de l'Himeimat, sorte de môle dominant de près de 300 mètres, accessible par une zone extrêmement difficile à franchir.

Dans la nuit du 23 au 24 octobre 1942, deux bataillons de Légion s'élancent aux ordres du lieutenant-colonel Amilakvari. Ils connaissent d'énormes difficultés de terrain face à un ennemi tenant les hauts. Aucun soutien n'a pu suivre et les liaisons sont déficientes ou nulles. Malgré cela, la crête est atteinte, mais, dans la journée du 24, une forte contre-attaque de chars et l'absence de soutien et de liaisons obligent au repli. Amilakvari y trouve la mort. Au bilan, l'attaque a échoué, mais le but, à savoir attirer et fixer les Allemands dans le sud, a été atteint. À noter que la 7e DB, à notre droite, a connu la même aventure, perdant, entre autres, 40 chars.

Ainsi, le général Montgomery peut opérer la rupture, qu'il obtient après une gigantesque préparation d'artillerie. Le repli de l'Afrika Korps et sa poursuite par les Anglais débutent le 2 novembre. Les seuls Français à y participer seront ceux de la Colonne Volante, renforcée du BIMP. Ce sont, effectivement, nos unités les plus mobiles.

Dans les derniers jours de novembre, les Anglais regroupent les unités de la France Libre à Gambout, à la frontière entre l'Égypte et la Libye. Elles ont pour mission d'assurer la sécurité des axes et des terrains d'aviation.

Le 1er février 1943, la 1re DFL est créée à Gambout, aux ordres du général de Larminat. Elle est articulée en deux brigades, un régiment d'artillerie, un bataillon de fusiliers marins et les supports normaux (train, génie, transmissions, intendance, etc.), soit un effectif d'environ 7 100 hommes, auxquels s'ajoutent les 1 400 de la Colonne Volante. Le BM 4, de retour d'Éthiopie, rejoint à ce moment.

Le 18 avril 1943, la toute jeune DFL reçoit l'ordre de rejoindre d'urgence la 8e armée en Tunisie ; elle va pour cela parcourir 2 500 km, en ne pouvant compter que sur elle-même.

Le 7 mai, elle fait jonction avec la Force L du général Leclerc, partie du Tchad en novembre 1942. C'est au sud d'Enfidaville. Elle doit investir le massif du djebel Takrouna. C'est la 2e brigade qui est engagée. Les combats se termineront le 13 mai, tous objectifs atteints ; 25 000 prisonniers sont faits. Chez nous, 45 tués et 120 blessés.

Avec nos camarades de la Force L, qui avaient reçu le renfort de notre Colonne Volante, fin février 1943, nous défilons à Tunis, le 20 mai, sous les acclamations. Après un séjour *« surprise »* en Libye, de juin à août 1943[3], nous retrouvons le bivouac que nous avions occupé dans le Cap Bon. C'est à cette époque que la Colonne Volante, c'est-à-dire le 1er RMSM, la 1re compagnie de chars de combat, la compagnie antichars, est affectée à la force L du général Leclerc. Ils deviendront l'embryon – entendez la partie France Libre – de la future 2e DB.

La France au combat

Depuis le 3 août 1943, un ordre du jour du général de Gaulle a mis fin à la *« saga »* de la France Libre[4].

« Nous fusionnons avec l'Armée d'Afrique. » Le Général précise : *« Les croisés de la Croix de Lorraine resteront en unités fraternelles et exemplaires. »* La nouvelle appellation de DMI[5] ne sera jamais utilisée. Nous recevons le renfort du BM 21 et du BM 24 venus de Djibouti, ainsi que d'un régiment d'artillerie, venu lui aussi de Djibouti. Un bataillon antiaérien arrive des Antilles. Ces renforts s'ajoutent aux engagements volontaires reçus sur place.

Nous sommes devenus une vraie division, forte de 19 000 hommes, aux ordres du général Brosset. Elle est articulée en trois brigades[6], une de Légion, deux de coloniaux, et dispose de tous les soutiens, conformément aux tableaux effectifs et dotations américains.

Le 18 novembre 1943, un ordre de l'état-major d'Alger affecte la 1re DFL au Corps expéditionnaire français (CEF) du général Juin. Il est en partance pour l'Italie.

Certaines unités y sont déjà. Nous sommes toujours sur dotations anglaises. Les matériels américains ne nous parviennent qu'à partir du 1er janvier et nous embarquons, désormais sur dotations américaines, à Bône et Bizerte, le 17 avril. Notez le court laps de temps accordé…

Le 9 mai 1944, la 1re DFL occupe, le long du Garigliano, le secteur alloué par le CEF. L'attaque démarre dans la nuit du 10 au 11,

---

2 *Cette nouvelle appellation fait suite à la décision du Comité national français du 13 juillet 1942 de créer la France Combattante, qui unit la France Libre et les mouvements de Résistance intérieure ayant manifesté leur ralliement au général de Gaulle, après sa déclaration aux mouvements d'avril 1942 (NDLR).*

3 *Les Forces françaises libres sont expulsées de Tunisie le 10 juin 1943, à la suite de* « désertions » *d'éléments des forces armées ex-vichystes vers les unités des FFL (NDLR).*

4 *Le 1er août 1943, les Forces françaises libres ont fusionné avec l'Armée d'Afrique (NDLR).*

5 *La 1re DFL est rebaptisée 1re division motorisée d'infanterie le 24 août 1943 puis 1re division de marche d'infanterie le 27 avril 1944, par manque de motorisation et pour ne pas avoir à changer de sigle (NDLR).*

6 *Les 1re, 2e et 4e brigades, une 3e brigade indépendante étant affectée au Levant (NDLR).*

La passerelle du Garigliano, en mai 1944 (DR).

menée par la 4e brigade. Une première phase, au cours de laquelle les trois brigades sont successivement engagées, prend fin le 24 mai. Cette phase a débuté en terrain inondé. Elle s'est poursuivie en terrain montagneux, avec les prises de San Andréa, San Ambroggio, San Giorgio, Ponte-Corvo (sur le Liri), enfin, San Giovani.

Le 31, la DFL passe en réserve. Malgré nos combats pour la prise de Tivoli et de Villa Adriana et pour arriver au Tibre, nous sommes contraints de nous effacer, afin de permettre le passage des Anglais et des Américains, désireux d'entrer les premiers dans Rome, déclarée *« ville ouverte »*.

C'est par effraction qu'un détachement du BIMP parvient au Palais Farnèse, siège de l'Ambassade de France, le 5 juin, et y hisse le drapeau. Le même jour, la Légion arrive à la Villa Médicis et y reçoit le général de Gaulle.

Du 8 au 20 juin, la 1re DFL forme, avec la 3e division d'infanterie algérienne (3e DIA), un corps de poursuite commandé par le général de Larminat. L'action, commencée à Viterbo, nous amène au nord de Radicofani, en Toscane. Montefiascone, Bolsena, Acquapendente, Radicofani restent, parmi d'autres, les lieux de très durs combats.

En quarante jours de campagne, la DFL a perdu 673 tués, dont trois chefs de corps (artillerie, fusiliers marins, BM 4) et 2 066 blessés. Elle va stationner dans la région de Naples (27 juin-18 juillet) pour être recomplétée, avant d'embarquer à Tarente, à partir du 7 août.

Le drapeau tricolore est hissé au balcon du Palais Farnèse, à Rome, le 5 juin 1944, par Paul Poggionovo, soldat corse du BIMP (ECPAD).

Débarquement à Cavalaire le 16 août 1944 (ECPAD).

Le débarquement de Provence et la remontée du Rhône

En mer, l'ouverture des enveloppes nous apprend que nous débarquerons à Cavalaire. Nous avons des cartes et des photos jusqu'à l'échelon *« section »* !... Nous débarquons, en tête de la 1re armée, sans problème, le 16 août vers 3 heures du matin. Les paras et les commandos tant français qu'américains ont bien fait les choses : plages déminées, couloirs balisés, plaine du Luc (au nord) nettoyée.

Les Allemands sont repliés sur l'ensemble fortifié de Toulon et les combats débutent autour d'Hyères.

Les points fortifiés du Golf Hôtel, à Hyères, et du Touar, à Toulon, sont difficilement réduits, malgré l'appui de la flotte et de l'aviation.

Nous entrons à Toulon le 25, en même temps que la 2e DB à Paris.

Le BM 4, mon bataillon, a perdu l'effectif d'une compagnie, tués ou blessés. Il en est de même aux autres unités. La DFL franchit le Rhône le 28 août pour continuer sur la rive droite, poussant quelques pointes sur Nîmes et Saint-Étienne.

Nous sommes très en avance sur les prévisions des états-majors et la logistique ne suit pas. Seul le siphonage permet d'avancer. Malgré quelques piques avec les FFI, l'Abresle, à hauteur de Lyon, est atteinte le 2 septembre par des unités hétéroclites – entendez des fusiliers marins transportant des fantassins dans leurs véhicules, carburant oblige…

Le 3, nos patrouilles font liaison, dans Lyon, avec de vrais FFI, parfaitement aguerris, en provenance du Vercors et du Dauphiné. C'est notre premier contact avec la France profonde. Ces hommes, entrés la veille dans Lyon, vont désormais nous suivre et, peu à peu, nous les rééquiperons.

Une grande prise d'armes, présidée le 5 septembre, place Bellecourt, par le général de Lattre, consacre la prise de la ville et l'intégration d'unités FFI.

Toujours grâce au siphonage, nous parvenons à Autun le 10 septembre, en capturant après combats, 4 000 Allemands en provenance de Bayonne. Le Corps franc Pommiès, de la brigade Alsace-Lorraine de Malraux, y a participé.

Dans le même temps, nos fusiliers marins prennent liaison, à Saulieu, avec leurs copains spahis du 1er RMSM. Les vieux *Free French* se retrouvent – la tradition est conservée chaque année, depuis, à Nod-sur-Seine.

Le général Monsabert et le général Brosset à Lyon, en septembre 1944 (Amicale de la 1re DFL).

Les premiers éléments d'attaque du BM 11 passent à Illhaeusern, en janvier 1945 (Amicale de la 1re DFL).

Le 3e bataillon de Légion sur la route de Guémar à Elsenheim par Illhaeusern, le 28 janvier 1945 (Amicale de la 1re DFL).

La campagne des Vosges et d'Alsace

La phase suivante va se dérouler dans un contexte pluvieux et froid, avec des coffres et des réservoirs jamais pleins. La DFL a reçu mission de franchir Belfort. Le Rhin est en fond de tableau.

Du 25 septembre au 1er décembre, les combats vont se dérouler autour de Lyoffans, Moffans, Mélisey, Andornay, Ronchamp, Champagney, Fresse, Servance, La Chevestraye, etc. Nous gérons en même temps le départ de nos tirailleurs qui ne supportent pas le froid. La séparation donne lieu à des scènes émouvantes ; c'est là que nous mesurons ce que pouvait être la force morale qui nous animait.

La relève, par les unités FFI jumelées depuis Lyon, se termine au moment où la DFL connaît un vrai drame : elle perd son chef. À son habitude, le général Brosset collait aux éléments de tête. À un mauvais passage sur le Rahin, près de Champagney, le 20 novembre, il perd le contrôle de sa Jeep, qui bascule dans le torrent, très grossi par les pluies. Son corps ne sera retrouvé que plusieurs jours après et inhumé à Villersexel.

Il est probable que le choix du successeur a fait débat à Paris. Fort heureusement, le colonel Masson, ancien chef d'état-major du général Koenig à Bir Hakeim, dirige le cabinet militaire du ministre, Monsieur Diethelm. Il sait, qu'à la DFL, le successeur est toujours choisi dans le sérail de la France Libre. En l'absence du général Garbay, officier le plus ancien, le commandant Saint-Hillier, son chef d'état-major, gère parfaitement la situation avec les commandants de brigades.

Le 25 novembre, le général Eisenhower, en personne, remet au colonel Garbay ses étoiles de général et le commandement de la DFL. Saint-Hillier passe lieutenant-colonel.

Au 1er décembre, tous les objectifs sont atteints. La 1re armée est parvenue au Rhin, aux lisières sud de l'Alsace. La 2e DB a pris et dépassé Strasbourg. Cette phase a coûté 400 tués et 1 800 blessés à la DFL.

Après un aller-retour sur Royan, l'offensive de von Rundstedt dans les Ardennes, nous ramène en Alsace. Nous relevons la 2e DB en Alsace, le 1er janvier 1945, sans en avoir ni la mobilité ni la puissance de feu. Va commencer pour nous, la très difficile campagne d'Alsace.

Le général de Gaulle refuse la stratégie alliée de repli sur les Vosges, ce qui livrerait l'Alsace aux Allemands. Dans un premier temps, la seule 1re armée française fera face, de Mulhouse à Strasbourg.

Les Allemands ont déjà créé, à Gambsheim, une tête de pont qui menace Strasbourg. La DFL reçoit mission de défendre un front de 40 km de Plobsheim à Sélestat, ce qui est très au-dessus de ses moyens. Les combats vont se dérouler autour de Erstein, de Sand, de Benfeld, de Rossfeld, de Boofsheim, de Neunkirch, par une température de -20 à -25°. Le mauvais temps empêche l'aviation d'intervenir.

Le caractère ponctuel des actions rend la mission quasi impossible. À plusieurs reprises, seule l'intervention massive de l'artillerie nous évite la catastrophe.

Le 10 janvier, le BM 24, occupant Obenheim, succombe à une attaque de chars. Il est perdu pour la division.

Les jours suivants, nous constatons un fort allègement du dispositif allemand, dû à la relève de plus d'une division, en raison de la situation sur le front de l'Est.

Dès lors, nous maîtrisons la mission. Depuis le 1er janvier, nos pertes s'élèvent à 100 tués et plus de 700 blessés, non compris les pertes du BM24. Le meilleur bilan ressort d'un message du général Leclerc à son camarade de promotion de Saint-Cyr. Je cite :
« Bravo, mon vieux. En somme la DFL aura probablement sauvé Strasbourg après que la 2e DB l'a prise. J'espère que cela ne t'aura pas coûté trop cher. Félicite tout le monde de notre part n'hésite pas à faire connaître la vérité. »

Par cette dernière phrase, il faisait allusion au caractère ponctuel des missions qui ont coûté le BM 24.

Strasbourg est bien sauvé, mais les Allemands tiennent toujours une poche autour de Colmar. La 1re DFL reçoit un secteur allant de l'Illwald, au sud immédiat de Sélestat, jusqu'au nord de Colmar.

Elle est renforcée par le groupement du colonel Vézinet, c'est-à-dire une force qui représente le tiers de la 2e DB, désormais à la disposition du général de Lattre.

L'attaque démarre le 23 sur l'axe Sélestat/Illhaeusern. La Légion est en tête. Les combats vont se dérouler autour d'Ohnenheim, Ostheim, Grussenheim et Jebsheim. Ces deux derniers villages sont pris le 28. Dans la soirée du 31, les fusiliers marins prennent par surprise le pont puis le village de Marckolsheim.

La 2e DB entame la poursuite en Allemagne. La 5e DB prend Colmar. La DFL reçoit mission de border le Rhin de Kraft à Artzenheim. L'action sur la poche de Colmar nous a coûté 200 tués et 900 blessés.

Les combats de l'Authion

Alors que tout le monde s'attendait à passer en Allemagne, un ordre de Paris nous désigne pour liquider la poche allemande, qui tient les Alpes du col du Grand-Saint-Bernard à la mer.

La petite histoire rapporte qu'une lettre remise au général de Gaulle par un officier de Légion serait à l'origine de la décision.

Toujours est-il que, le 15 mars, notre relève des Américains est terminée sur notre secteur, c'est-à-dire de Menton à Saint-Étienne-de-Tinée. La mission vise à passer en Italie, via la route côtière et le col de Tende.

La division est renforcée par le 3e régiment d'infanterie alpine (3e RIA), véritable unité alpine.

La mauvaise humeur de la DFL n'a pas échappé au général de Gaulle qui, le 8 avril, réunit les chefs de corps à Beaulieu. Il rappelle ses liens affectifs avec la DFL et laisse entendre que la guerre se poursuivra en Italie, vers l'Autriche.

Le lendemain, il préside, à Nice, une prise d'armes, au cours de laquelle il décore de la croix de la Libération les drapeaux de la Légion et du BIMP.

L'attaque démarre le lendemain, 10 avril. La 4e brigade est chargée du massif de l'Authion, la 2e du secteur de Menton au col de Tende. La 1re est en réserve.

La journée démarre par des orages de grêle sur l'Authion. Il est difficile d'y pren-

Avancée des fantassins au milieu des éboulis, sur le front de l'Authion, en avril 1945 (coll. Amicale de la 1re DFL).

dre pied parce que les Allemands occupent tous les forts. Le 12 avril, le génie ayant pu rétablir la petite route qui cercle le sommet, les chars des fusiliers marins peuvent appuyer les fantassins en complément de l'artillerie. La position tombe le soir.

Juste avant la nuit, à 2 000 mètres d'altitude, un char des fusiliers marins transportant des fantassins et tirant sur la redoute des Trois Communes, voit un drapeau blanc sortir du fort. L'Authion est conquis.

L'image du char frappé de l'ancre de marine et portant des fantassins sur sa plage arrière restera le symbole du dynamisme et de l'allant de la DFL.

L'exploitation ne pourra se faire qu'à pied. Elle prendra six jours à la Légion et au BM 21.

La 2e brigade parvient, le 16, à Breil, après avoir combattu à la cime du Bosc, au col de Brouis, à Olivetta San Michele. Les pointes poussées vers le col de Tende révèlent des destructions impossibles à réduire pour nos moyens.

Le général Garbay décide de tenter le passage par le col de la Lombarde, proche de l'actuelle station d'Isola 2000. Il se trouve à 2 500 mètres d'altitude et est recouvert de plus de deux mètres de neige.

Un bataillon de Légion, le BM 11 et le BIMP tentent le passage à partir du 18 avril. Les sapeurs parviennent à ouvrir un passage et deux villages, Vinadio et Borgo San Dalmazzo, dans la vallée de la Stura di Demonte, sont atteints les 27 et 28 avril. Coni et Turin sont à portée.

Dans la journée du 28 avril, un ordre formel, reçu dans les unités par message lesté, ordonne de stopper. Les forces allemandes d'Italie viennent de capituler et, de plus, nous sommes dans le secteur américain. L'aventure de la DFL est terminée.

Cette dernière campagne lui a coûté 273 morts et 650 blessés. La division restera persuadée qu'elle était inutile.

Nous cantonnons et défilons sur la Côte d'Azur, avant de récidiver à Paris, les 18 juin et 14 juillet.

La dissolution de la 1re DFL et sa mémoire

La 1re brigade, soit trois bataillons de Légion, devient 13e DBLE ; la 2e brigade, c'est-à-dire le BM 4, le BM 5 et le 22e bataillon de marche nord-africain (22e BMNA), devient le 2e RIC ; la 4e brigade, c'est-à-dire le BIMP, le BM 21 et le BM 11, devient 1er RIC. Les autres corps sont appelés à se fondre dans leurs armes d'origine.

Trois corps sont déjà compagnons de la Libération : le BM 2, la 13e DBLE, le BIMP. Trois autres le deviendront à la suite des décrets parus en juin 1945, à savoir le 1er régiment de fusiliers marins, le 1er RA et le 2e RIC. La DFL compte 366 compagnons de la Libération sur un total de 1 060.

Ce sera l'oraison funèbre de la 1re DFL, dissoute par décret en date du 15 août 1945. Le général Gras, notre historien *« maison »*, l'a très justement qualifiée de *« la plus petite armée que la France ait jamais eue »*.

C'est pourtant elle qui, de juin 1940 à août 1943, en combattant en Érythrée, en Libye, en Syrie, de nouveau en Libye, enfin, en Tunisie, a permis au général de Gaulle de maintenir la France dans le concert des nations.

4 900 tombes jalonnent un parcours qui a franchi deux fois dans la même année le Cercle polaire et l'Équateur.

Ces hommes, tous volontaires, souvent contestataires, quelquefois indisciplinés, ont toujours agi dans un parfait état d'esprit d'entraide et de fraternité. Là était leur force. Leur honneur restera de ne pas avoir déposé les armes.

Avec mes camarades de la 1re division française libre, je formule le vœu que nos successeurs, en charge de la mémoire, gardent les yeux sur cet écrit du général de Gaulle, daté du 27 février 1946 :

« Ce qu'a su faire, pour la France, la 1re division française libre, ce qu'elle a su faire par le cœur, le corps, les armes de ceux qui en étaient, ce qu'elle a su faire avec ses chefs, Kœnig, Brosset, Garbay, ses officiers et ses soldats, c'est un des plus beaux morceaux de notre grande histoire, c'est un rocher que les vagues du temps ne pourront détruire jamais.

C'est pour toujours, un défi lancé à ceux qui doutent de la France.

Signé C. de Gaulle »

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Colonel (h) Pierre Robédat
Ancien du BM4
Paris, le 20 septembre 2017

Appel à contributions

Héritière de la *Revue de la France Libre*, organe de l'Association des Français Libres de 1946 à 2000, ***Fondation de la France Libre*** publie des articles consacrés à l'histoire de la France Libre, de son chef, le général de Gaulle, de ses membres et de ses combats, jusqu'à la victoire de 1945.

Longtemps organe de la mémoire française libre, la revue se veut aujourd'hui un relais entre cette mémoire, la recherche scientifique et la vulgarisation de la connaissance historique.

Les auteurs désireux d'y contribuer doivent adresser leurs propositions d'articles :

à l'adresse électronique suivante : sylvaincornil@free.fr
ou par courrier postal à : Fondation de la France Libre • 16, cour des Petites-Écuries • 75010 Paris.

Enseigner de Gaulle

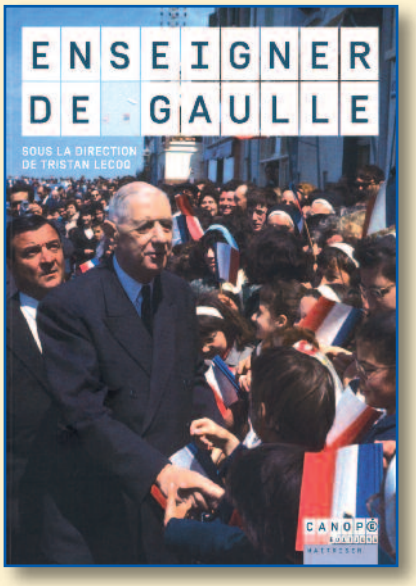

Permettre aux enseignants du secondaire de disposer d'un outil pratique, appuyé sur les recherches les plus récentes, afin de les aider à bâtir leurs cours. Tel est l'ambition de cet ouvrage, coordonné par la Fondation Charles de Gaulle, sous la direction de Tristan Lecoq, inspecteur général de l'Éducation nationale. Il fait suite au très utile *Enseigner la Résistance*, également paru aux Éditions Canopé, voilà deux ans, sous la direction de Tristan Lecoq et de Laurent Douzou.

Divisé en cinq grandes parties, l'ouvrage fait successivement le portrait de De Gaulle avant son entrée dans l'histoire, un certain 18 juin 1940, celui du résistant et du libérateur, du politique et du fondateur de la Ve République, enfin, du chef de l'État, avant de conclure sur la question de sa mémoire.

On retiendra particulièrement la synthèse de Frédéric Turpin sur les grands principes de la pensée gaullienne. Ardent patriote, soucieux d'affirmer l'indépendance de la France et d'assurer son rayonnement sur la scène internationale, de Gaulle considère que l'histoire nationale est marquée, depuis ses origines, par une tension entre des forces centrifuges qui menacent son existence et un effort vers l'unité, qu'à ses yeux, seul un État appuyé sur des institutions solides peut lui assurer.

De même, Laurent Douzou, texte à l'appui, démontre que, si de Gaulle affirma une volonté très nette de rassembler le plus grand nombre des Français, pour préserver le pays aussi bien d'un risque de guerre civile que d'une tutelle alliée, jamais il ne prétendit, comme nous invite à le croire la vulgate paxtonienne, que les Français, dans leur immense majorité, auraient été acquis, depuis l'appel du 18 juin 1940, au combat résistant – ce mythe résistancialiste que l'on ne finit pas de ressasser depuis quarante ans.

Un document de travail nécessaire, qui permettra de mieux comprendre l'une des principales figures de l'histoire de la France contemporaine, et de se défaire des différents voiles qui tentent d'effacer ses aspérités derrière une lisse statue du commandeur, depuis sa mort, voilà quarante-huit ans.

En complément de cet ouvrage, rédigé par quatorze historiens, vingt-deux études pédagogiques ont été réalisées par des enseignants ; elles sont disponibles sur le site de la Fondation Charles de Gaulle.

Enseigner de Gaulle
Sous la direction de Tristan Lecoq
Canopé Éditions, septembre 2018, 176 p., 20 €

La Grande Guerre des civils

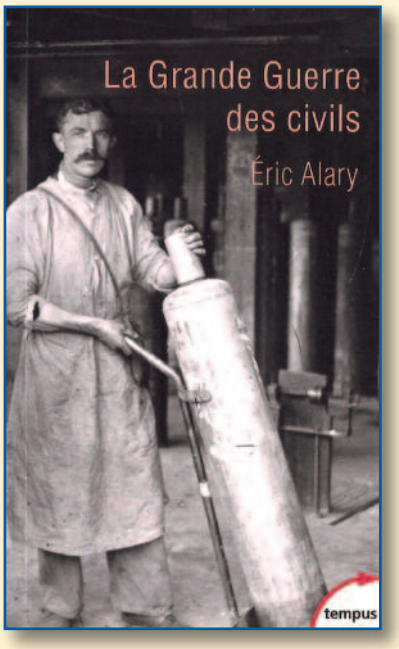

Cet ouvrage part d'un constat : les historiens de la Grande Guerre, au contraire de leurs homologues du second conflit mondial, ne se sont guère intéressés au quotidien des civils. À cela une raison toute simple qui a pour nom le *« miracle de la Marne »*. Celui-ci ne s'étant pas renouvelé sur la Somme en 1940, les opérations militaires ne concernèrent guère, durant les années sombres, qu'un petit nombre de combattants unis dans les Forces françaises libres. La grande majorité des Français furent marqués par l'expérience de l'internement en Allemagne ou de l'Occupation.

S'appuyant sur les travaux du groupe de l'Historial de Péronne, l'auteur s'attache, à partir de sources officielles et personnelles, à reconstituer la guerre des civils, à travers quelques grandes thématiques : les bouleversements inhérents à l'entrée en guerre, qu'il s'agisse des moyens mis en œuvre pour permettre aux hommes de rejoindre le front ou de la mobilisation de la jeunesse en milieu scolaire ; la nécessité faite aux femmes de suppléer, dans de nombreux domaines, l'absence des hommes ; les premières défaites et le spectre d'une guerre longue ; l'exode des populations devant la marche des armées ennemies et le sort des réfugiés ; la situation des populations placées sous la botte de l'occupant allemand ; les pénuries et les privations que celles-ci induisent, dans la population, non sans inégalités ni profits particuliers ; le maintien, via les correspondances, d'une vie amoureuse et familiale, par-delà la séparation, sous la menace tout le temps présente de la mort ; la problématique des retrouvailles, grâce à l'établissement de permissions, à partir de 1915, et le doute lancinant sur la fidélité de l'être aimé ; les recompositions sociales, qui favorisent certains secteurs, plutôt que d'autres, notamment en matière salariale ; la recherche de certitudes, à travers la prière, ou de dérivatifs, grâce aux distractions, pour faire face à la crainte du lendemain ; la lassitude entraînée par une guerre qui semble, à certains, ne jamais devoir se terminer ; enfin, la victoire enfin advenue, les problématiques du retour à la vie normale, alors que de nombreuses régions du Nord et de l'Est ont été ravagées, que des millions de combattants doivent retourner à la vie civile, dans des conditions trop souvent d'impréparation, que des milliers de mutilés doivent tenter de se réinsérer et que la grippe espagnole ravage des corps affaiblis.

Ce volume est l'édition de poche d'un livre paru en 2013. Son auteur, Éric Alary, est agrégé d'histoire, docteur en histoire de Sciences Po Paris et professeur de chaire supérieure en CPGE littéraires, à Tours.

La Grande Guerre des civils
Éric Alary
Perrin, coll. Tempus, octobre 2018, 480 p., 11 €

Pétain

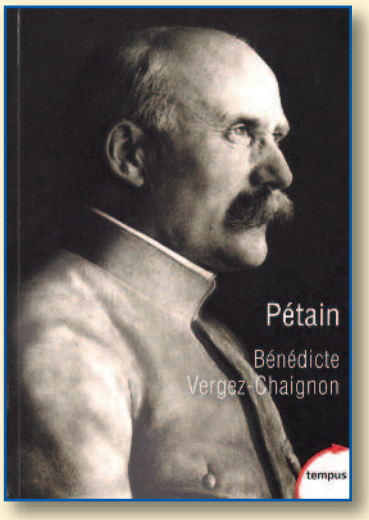

Les deux écueils d'une biographie sont l'hagiographie et le réquisitoire, le but de l'histoire n'étant pas de juger, mais de comprendre. Cette remarque générale vaut particulièrement pour les personnalités dont la vie et la mémoire sont, à l'image de Pétain, l'objet de controverses sans fin. De fait, et c'est sans doute un inconvénient auquel il est difficile d'échapper, dans de tels cas, une partie non négligeable de l'ouvrage est occupée à discuter et à démonter les plaidoyers de ses thuriféraires. Autre étrangeté d'une telle biographie, les trois quarts du livre sont consacrés à une période de la vie que peu d'hommes atteignent et où l'on se prépare généralement à mourir.

Cette spécificité provient d'abord du peu d'informations dont nous disposons sur la jeunesse d'un homme peu enclin aux confidences personnelles, et même soucieux de ne pas laisser le public pénétrer une histoire familiale compliquée ou les arcanes d'une vie amoureuse assez libre. Privé très tôt de l'affectation maternelle, écarté du foyer paternel par une marâtre, Pétain appartient à une génération qui a subi la honte de la défaite de 1870. Attiré par la carrière militaire, il opte, à la sortie de Saint-Cyr, pour l'infanterie métropolitaine. Carrière lente, mêlant les années d'instruction, d'état-major et de commandement, au cours desquelles il développe des idées très précises sur la puissance de feu et le moral de l'armée.

Alors qu'il s'apprêtait à partir à la retraite, sa carrière connaît un avancement rapide sous la Grande Guerre : il passe du grade de colonel à celui de général d'armée en moins d'un an, entre août 1914 et juin 1915. Révélé au grand public lors de la bataille de Verdun, il devient commandant en chef des armées françaises au moment des mutineries de 1917 et y gagne la réputation d'un général humain, économe de la vie de ses soldats.

Élevé à la dignité de maréchal de France en décembre 1918, il demeure à la tête des armées françaises jusqu'en 1931. Lui qui, avant-guerre, avait beaucoup réfléchi et cherché à innover, se montre, après 1918, moins disposé à tirer les leçons du passé, même s'il apparaît moins arc-bouté sur une vision archaïque et défensive de l'armée française qu'inapte à s'opposer aux coupes budgétaires décidées par les gouvernements successifs.

Ayant résilié ses fonctions de vice-président du Conseil supérieur de la Guerre et d'inspecteur général de l'armée à 75 ans, il revient aux affaires en 1934, en qualité de ministre de la Guerre dans le gouvernement Doumergue, puis apparaît comme un recours, parmi les tenants d'une réforme constitutionnelle, comme chef du gouvernement ou président de la République, avant d'être chargé de l'ambassade de France en Espagne, après la victoire des forces franquistes, en 1939.

Épisode peu connu de la carrière de Pétain, cette ambassade, qui a pour but d'empêcher que l'Espagne ne s'allie à l'Allemagne contre la France, inaugure chez lui une propension à céder a priori aux exigences de son interlocuteur, en espérant obtenir un peu en retour. Habitude qui sera l'un des traits majeurs de sa diplomatie vis-à-vis des forces de l'Axe au temps de Vichy.

Rappelé à Paris, il finit par accepter la vice-présidence du Conseil dans le gouvernement Reynaud. Hostile à la guerre, pour laquelle il juge la France insuffisamment préparée, tant au point de vue matériel que moral, il milite, dans le contexte de la débâcle, pour la demande d'un armistice. Puis, devenu chef du gouvernement, il met en place un pouvoir personnel, après le vote des pleins pouvoirs constituants par le Parlement le 10 juillet 1940, et engage la France dans la *« Révolution nationale »*. Surtout, il poursuit, jusqu'en 1944, une insaisissable politique de collaboration avec l'occupant, qui, de renoncements en trahisons, l'amène à céder à tous les chantages, dans l'espoir d'hypothétiques améliorations.

Dépouillé du pouvoir effectif après le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord et l'occupation de la zone sud, en novembre 1942, il est de plus en plus soumis au bon vouloir des autorités nazies, avant d'être contraint à suivre l'armée allemande dans sa retraite, en août 1944. Ayant réussi à passer en Suisse, lors de la débâcle hitlérienne, il choisit de rentrer en France, pour assister à son procès. Les ultimes années, après sa condamnation à mort, commuée en détention à vie, sont celles du naufrage – mental plus que physique –, mais aussi des premiers efforts de ses thuriféraires pour obtenir sa réhabilitation et, à travers lui, celle de son régime.

Le dense ouvrage de Bénédicte Vergez-Chaignon se veut une étude la plus objective possible du personnage, ce qui peut sembler une gageure au vu de l'impressionnante bibliographie qui lui a déjà été consacrée. Nous ne prétendrons pas, cependant, comme ont pu l'affirmer, non sans imprudence, certains journalistes, peu au fait des controverses historiques, qu'il s'agisse de la biographie définitive de Pétain. D'aucuns lui reprocheront certains jugements à l'emporte-pièce ou de n'avoir pas véritablement discuté des thèses parfois controversées, au sujet notamment du texte du premier statut des Juifs corrigé de sa main.

Accessoirement, on regrettera sa méconnaissance de la France Libre. En particulier, lorsqu'elle évoque le rappel, dans la presse clandestine, des critiques d'un Foch ou d'un Clemenceau à l'égard du commandant en chef de 1918, oubliant que la presse française libre fut pionnière, à travers notamment le bulletin d'Albert Guérin en Argentine. Cette négligence vient d'une lointaine tendance de trop d'historiens de la période à considérer, soit par facilité, soit par sectarisme, l'histoire de la Seconde Guerre mondiale non dans sa globalité, mais d'un point de vue étroitement métropolitain.

Ce livre est l'édition en poche, revue et augmentée d'un post-scriptum, d'un ouvrage paru chez Perrin en 2014. L'auteur s'y interroge notamment sur la possibilité que Pétain ait été atteint de la maladie d'Alzheimer et sur les conséquences que celle-ci pourrait avoir eues sur son discernement à la tête de l'État français.

Pétain
Bénédicte Vergez-Chaignon
Perrin, coll. Tempus, septembre 2018, 1276 p., 16 €

AVIS À NOS ABONNÉS

Vous pouvez retrouver tous les livres, brochures, DVD et objets en vente dans la boutique en ligne de la Fondation de la France Libre à l'adresse suivante : www.france-libre.net/shop/.

Sauf avis contraire de notre part, les ouvrages faisant l'objet d'un compte-rendu dans notre revue ne sont pas disponibles à la vente à la Fondation.

La Grande Guerre

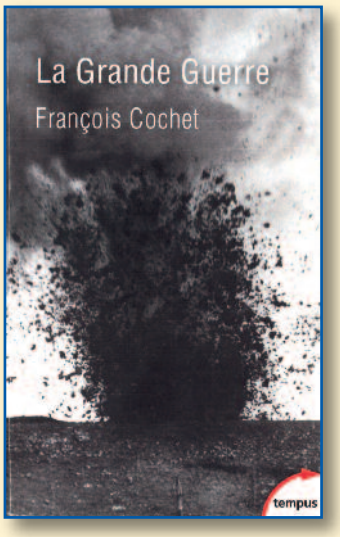

Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Lorraine-Metz, François Cochet nous livre, à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, une synthèse des connaissances historiques sur le conflit embrassant aussi bien les questions militaires, politiques ou diplomatiques que les aspects techniques, socio-économiques et culturels, dans une logique relevant de l'histoire globale. Après une analyse historiographique des causes du déclenchement de la guerre, appuyée sur les apports de l'histoire des représentations et de l'histoire des mentalités, le livre suit un plan chronologique, reprenant les cinq grandes phases du conflit, envisagées chacune suivant un angle particulier.

Lors des premiers combats de 1914, les plus meurtriers du conflit, les belligérants découvrent le mur de feu de l'infanterie et de l'artillerie lié aux progrès dans la puissance de feu des armées (invention de la poudre sans fumée, de la mitrailleuse, etc.), la fin de la croyance en la *« bataille décisive »* et le développement du *« système-tranchées »*. Sur mer, la flotte allemande est rapidement surclassée par les forces de l'Entente, qui imposent un blocus. Sur le front de l'Est, les Russes trompent les prévisions allemandes en attaquant dès août. Hors d'Europe, seules les possessions allemandes du *Kamerun* et de l'Afrique orientale parviennent à se maintenir. Ces premiers combats sont aussi l'occasion de massacres, par les Allemands en Belgique et dans le nord de la France, par les Russes et les Autrichiens en Prusse-Orientale et en Galicie ; ils contribuent à forger les traits d'un ennemi ravalé au rang des barbares.

Décontenancé par l'échec du plan Schlieffen, le haut-commandement allemand reporte ses efforts sur le front de l'Est, laissant l'initiative aux Alliés, qui lancent six grandes offensives en 1915, pour un gain territorial minime, mais avec des pertes importantes. Il s'agit surtout de soulager l'allié russe, comme aux Dardanelles. 1915 voit également l'apparition d'une nouvelle forme de combat, la guerre en montagne, dans les Vosges et les Alpes. Sur mer, les combats en surface laissent la place à la guerre sous-marine. Sur terre, l'évolution rapide du *« système-tranchées »* aboutit, à la fin de 1915, à un blocage opérationnel sur le front occidental. L'industrialisation de la guerre creuse, quant à elle, l'écart entre les États capables de produire massivement et ceux qui dépendent des livraisons de leurs alliés.

À l'arrière, le manque de main d'œuvre favorise une hausse des salaires, mais celle-ci est grignotée par l'inflation des prix. La question de l'alimentation s'avère donc majeure, surtout dans les Empires centraux soumis au blocus de l'Entente. La prolongation de la guerre pose aussi la question du partage des responsabilités entre civils et militaires et nécessite le développement d'un interventionnisme de l'État dans le domaine économique. Un discours mobilisateur se diffuse, dans la presse, dans l'Église et parmi les intellectuels, même si quelques voix dénoncent le conformisme de la pensée. Dans les zones occupées de Belgique et de France, les Allemands installent une économie de prédation, tandis qu'en face, les populations hésitent entre la résistance (protestations, exfiltration de soldats de l'Entente, réseaux de renseignements) et des formes d'accommodement, voire de collaboration. Autre conséquence de la guerre : le massacre des Arméniens dans l'Empire ottoman, après les revers militaires face aux Russes en janvier 1915.

Suite à l'échec des tentatives de percées de 1915, les états-majors choisissent de concentrer sur un point du front des moyens en hommes et en artillerie inédits, associés à des innovations tactiques et matérielles, afin de rompre la contrainte du *« système-tranchées »*. Liée à une industrialisation de la guerre, cette montée en puissance modifie la perception des combattants, plongés dans des hyperbatailles étalées sur plusieurs semaines ou plusieurs mois, à l'image de Verdun, de la Somme ou de l'Isonzo, en Italie. En 1917, l'offensive du Chemin des Dames ne diffère guère des combats de 1916, mais aboutit à une crise politico-militaire. À l'Est, l'Empire russe lance deux ultimes offensives, avant de s'effondrer, avec la révolution de février puis la débâcle de juillet.

Au cœur des hyperbatailles, le soldat est confronté à une violence extrême, en particulier la proximité des corps déchiquetés de ses camarades, dont l'évacuation est extrêmement compliquée, et qui pèse sur son psychisme. Pour permettre aux hommes de tenir, le commandement s'appuie sur la permission, à partir du printemps 1915. Il existe aussi des moyens moins officiels, qui vont de l'embusquage à la *« fine blessure »*, éloignant du front un temps sans invalider. Moment anxiogène, la capture constitue également un moyen d'échapper au champ de bataille, avec la problématique des mauvais traitements. De son côté, la médecine de guerre connaît de réels progrès, malgré d'importants dysfonctionnements dans la prise en charge.

L'année 1917 voit la sortie de la Russie du conflit. À l'inverse, le choix de la guerre sous-marine à outrance entraîne l'entrée en guerre des États-Unis aux côtés de l'Entente, malgré une forme minorité d'origine germanique. Dans les pays européens, la montée des insatisfactions, du fait des privations matérielles, débouche, dans le monde ouvrier, sur une série de grèves, d'abord assez catégorielles, avant de se politiser au printemps 1918, mais sans imprégner l'opinion.

1918 voit le retour de la guerre de mouvement à l'Ouest, mais avec du matériel et des modes de combat et de commandement qui n'ont plus rien à voir avec ceux de 1914. Libérés à l'Est, les Allemands connaissent des succès sans équivalent depuis quatre ans, mais échouent sur la Marne, avant que les Alliés, renforcés depuis mai par les Américains, ne lancent une contre-offensive qui leur permet de reconquérir tout le terrain perdu. Cette nouvelle guerre de mouvement est marquée par la puissance de feu des divisions d'infanterie, la parcellisation des troupes en demi-sections, la concentration des forces sur un point, le poids des innovations en matière de chars, d'artillerie lourde, d'obus à gaz ou d'aviation, avec un surclassement des Allemands par les Alliés en matière de ressources industrielles. Confrontés à des grèves et des mouvements séparatistes, les Empires centraux envoient des offres de paix. Après la révolution allemande du 9 novembre, les Alliés acceptent les propositions d'armistice de Berlin.

Reste à gagner la paix. Une série de traités redessinent la carte de l'Europe et du monde entre 1919 et 1923. La libération des zones occupées donne lieu à une épuration similaire à celle de 1944 et, dans les *« provinces retrouvées »*, à une *« débochisation »*. La démobilisation, engagée avant le printemps 1919, s'étale jusqu'en avril 1920. Moment difficile pour les poilus, qui ne bénéficient d'aucune prise en charge psychologique et n'ont qu'une certitude variable de retrouver un emploi. De leur côté, les États sont confrontés à la hantise des mouvements sociaux et à la nécessité de reconstruire, tandis que les sociétés font face au deuil des disparus et à la crise de la pensée européenne. Marqué par la crise du socialisme, avec l'apparition de partis communistes, l'après-guerre voit également l'émergence de mouvements d'anciens combattants et de la question mémorielle, avec la construction de monuments à la mémoire des morts dans les communes et sur le site des grandes batailles, ainsi que de cimetières militaires. Un siècle après, le paysage demeure marqué par la guerre, cependant que s'imposent un tourisme mémoriel et une lecture néopacifiste et victimaire de la guerre.

La Grande Gurre
François Cochet
Perrin, coll. Tempus, janvier 2018, 597 p., 20 €

Ils ont fait la paix

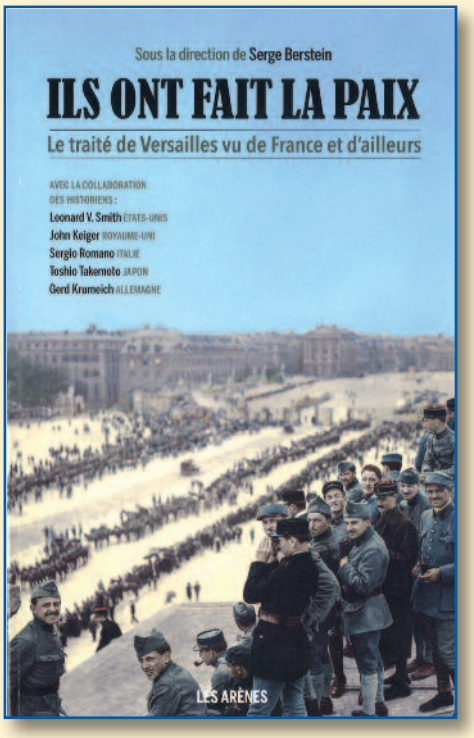

Quels furent les acteurs principaux de la conférence de paix de 1919 ? Quelles étaient leurs attentes et quel rôle jouèrent-ils dans l'élaboration des traités ? Et avec quel succès ? Telles sont les questions auxquelles tente de répondre cet ouvrage, fruit du travail collectif de six historiens représentant les six principaux acteurs de la conférence : Serge Berstein pour la France, Leonard V. Smith pour les États-Unis, John Keiger pour le Royaume-Uni, Sergio Romano pour l'Italie, Toshio Takemoto pour le Japon et Gerd Krumeich pour l'Allemagne. Analysant les revendications souvent divergentes de ces six États et les partis-pris des acteurs principaux de la conférence de paix, l'ouvrage montre comment les grandes puissances arbitrèrent leurs différends, dans un certain nombre de domaines.

La question de la Société des nations, prise en main par Wilson, est l'œuvre essentiellement des Anglo-Américains, Clemenceau s'en servant uniquement comme d'un moyen d'échange afin d'obtenir des garanties plus matérielles. Malgré ses limites, notamment l'absence d'une force armée, voulue par les Français, mais rejetée par les Américains et les Britanniques, la SDN porte en elle les germes d'un droit international destiné à protéger l'individu des États-nations, développé depuis par les instances de l'ONU.

Le débat sur les réparations allemandes, destinées, pour les Français, à reconstruire les régions dévastées par la guerre et l'occupation allemande, voit les Anglo-Américains balancer entre la volonté de faire payer à l'Allemagne une part de l'endettement dû à la guerre et celle de favoriser son rétablissement économique, grevant, dans les deux cas, la part nécessaire à la reconstruction de la France. De la même façon, les Français, traumatisés par les pertes de la Grande Guerre, se heurtent également à leurs alliés sur les garanties de leur sécurité future, qu'ils voudraient voir passer par un désarmement de l'appareil militaire et économique allemand et la constitution d'une Rhénanie indépendante.

En dehors du cas allemand, la conférence de paix redessine la carte de l'Europe centrale, danubienne et balkanique, à la suite de l'effondrement de l'Autriche-Hongrie, tandis que, dans le Proche-Orient, les Britanniques tentent de profiter de leur rôle prépondérant pendant la guerre, aux dépens des Français qui veulent maintenir leur influence sur le Levant, mais doivent faire face à l'émergence d'un triple nationalisme arabe, sioniste et turc, lourd de confrontations futures. De leur côté, les dépouilles coloniales des puissances centrales sont placées sous l'autorité de la SDN, qui accorde la tutelle à des puissances mandataires, en laissant libre cours aux préjugés raciaux. Toutefois, la création des mandats, destinés à l'émancipation, ouvre la perspective de la décolonisation.

Si les Italiens jugent la *« victoire mutilée »*, l'épisode de Fiume s'avère sans lendemain. Quant au Japon, s'il n'obtient pas l'égalité raciale, revendiquée dans l'optique de l'immigration vers les dominions britanniques et les États-Unis, il se voit reconnaître un statut de grande puissance asiatique et le contrôle des possessions allemandes en Chine et dans le Pacifique. C'est finalement le rejet du traité par les États-Unis, qui devaient garantir la sécurité de la France, le choix de la radicalisation nationaliste par les déçus du traité et les divisions franco-britanniques qui signent l'échec de la conférence de paix de 1919.

Ils ont fait la paix : Le traité de Versailles vu de France et d'ailleurs
Sous la direction de Serge Berstein
Les Arènes, septembre 2018, 409 p., 20 €

La Médaille de la Fondation de la France Libre

Médaille en bronze
Diamètre 7 cm

M./Mme/Mlle : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Passe commande de ..... médaille(s) au prix de 60 € l'unité, frais de port compris, et joint à ce titre un chèque de ..... €, à l'ordre de la Fondation de la France Libre, à envoyer à l'adresse suivante :

FONDATION DE LA FRANCE LIBRE • 16 cour des Petites-Écuries • 75010 Paris

Vous préférez effectuer un paiement par carte bancaire ? La médaille de la Fondation est disponible, au même tarif, dans la boutique en ligne de la Fondation : www.france-libre.net/shop/.

Guy Charmot

Guy Charmot (à droite) en discussion avec le général de Gaulle, après-guerre (DR).

Le 11 janvier 2019, à Marseille étaient rendus au professeur Guy Charmot, Français Libre de 1940 et compagnon de la Libération, les honneurs funèbres militaires. Le général Christian Baptiste, délégué national de l'Ordre de la Libération, prononça son éloge funèbre.

Dans ses *Mémoires de guerre*, le général de Gaulle évoque par les mots suivants sa situation au mois de juin 1940 : *« Quant à moi, qui prétendais gravir une pareille pente, je n'étais rien, au départ. À mes côtés, pas l'ombre d'une force, ni d'une organisation. En France, aucun répondant et aucune notoriété. À l'étranger, ni crédit, ni justification. Mais ce dénuement même me traçait ma ligne de conduite. »*

Seul ?... Il ne l'était pas tout à fait, car quelques Français, une poignée, trop peu à l'évidence, le ralliaient à Londres dès juin, depuis la métropole, tandis que d'autres, comme le médecin-lieutenant Guy Charmot, éparpillés de par le monde, refusant également cet armistice, allaient également se démener pour rejoindre le plus rapidement possible les Français Libres, après des périples très divers.

Ces braves de la première heure, qu'ils l'aient ou non entendu, adhéraient tous, en fait, à l'appel du 18 juin du Général, en particulier à l'extrait suivant : *« Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! […] Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »*

Et Guy Charmot, jeune médecin-lieutenant d'active, à qui nous disons aujourd'hui au revoir, refusant viscéralement la défaite et l'écroulement de sa patrie, a fait partie de ces quelques *« volontaires de l'aube »*, de ceux qui, instantanément et sans jamais calculer, ont pris le risque de tout quitter et de tout perdre, sauf l'honneur, à un moment où était tombée sur la France l'obscurité froide et sinistre de l'Occupation.

Oui, il fallait en juin 40 un patriotisme chevillé au corps et une foi transcendante dans l'avenir des peuples tombés sous le joug de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste pour s'engager auprès du général de Gaulle, général à titre temporaire, en rupture de ban, quasi inconnu et, de plus, pratiquement sans troupe, et lier son destin à celui de la France Libre, qui n'était alors qu'une abstraction.

Mais Guy Charmot est porté par son refus de se soumettre. Né le 9 octobre 1914 à Toulon, au début de la Première Guerre mondiale, il reçoit une solide éducation civique et patriotique de la part de ses parents.

Il entre en 1934 à l'École du service de santé militaire de Lyon. Très jeune, il est attiré par une carrière dans le service de santé des troupes coloniales, en particulier par l'activité d'assistance médicale indigène, car les colonies sont, à l'époque, synonymes d'aventures. En octobre 1937, il devient docteur en médecine. En 1939, à la fin de ses études, il rejoint l'École d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille, au Pharo. En juin 1940, il est en poste en Afrique.

N'ayant pas entendu l'appel du général de gaulle, mais submergé par la honte de l'armistice, il décide de continuer le combat, comme il le raconte : *« J'étais dans le nord-ouest de la Côte d'Ivoire. Quand nous avons appris la déroute française, notre premier sentiment a été la stupéfaction puis l'indignation et la honte pour l'armée et la France !*

J'ai traversé la Volta sur une pirogue, avec mon vélo dessus, car notre but était de continuer le combat au côté des Anglais. On était une dizaine à vouloir former un groupe avec une cinquantaine de jeunes tirailleurs. Deux mois plus tard, nous avons rejoint le Cameroun qui, sous l'impulsion décisive de Leclerc, venait de se rallier à de Gaulle. »

Guy Charmot est affecté comme médecin au bataillon de marche n° 4 (BM 4) dès sa formation, et il recevra son baptême du feu rapidement. Je lui laisse la parole : *« Notre premier combat a eu lieu en novembre 40, pour rallier le Gabon à notre cause. Leclerc et Kœnig ont décidé d'intervenir au Gabon par la terre. On a été mitraillé, et un officier a été tué dans mes bras. J'ai opéré toute la nuit. Un bruit a couru qu'un médecin de l'hôpital n'a pas voulu opérer un de nos hommes. Leclerc a demandé qu'on le fusille immédiatement, mais je suis allé plaider sa cause et je lui ai ainsi sauvé la vie. Nous sommes revenus à Douala d'où nous sommes partis pour rejoindre le Liban. »*

Il participera par la suite, avec son cher BM 4, et jusqu'à la victoire finale, à toute l'épopée de la 1re division française libre, que ce soit dans les combats de Syrie ou ceux en Éthiopie ou encore en Libye.

Ce seront, par la suite, les combats de Tunisie, où Guy Charmot fera preuve de beaucoup d'activité, de courage et de dévouement. Puis viendront les durs combats de la campagne d'Italie, où le médecin Charmot se distingue particulièrement, au cours des combats des 17 au 20 mai 1944. Je le cite : *« Nous sommes arrivés en Italie après le gros du corps expéditionnaire français. On a combattu de nuit contre les Allemands. Les Italiens nous ont accueillis en libérateurs. On a perdu 400 de nos hommes, soit plus de la moitié. J'étais le plus près possible du front pour les traitements d'urgence, comme les piqûres de morphine. Pendant les trois premiers jours, j'ai passé deux nuits sans dormir. Jusqu'à la fin, la campagne d'Italie a été très dure. J'ai failli mourir juste après la bataille de Monte Cassino. »*

Son comportement admirable lui vaudra de recevoir la croix de la Libération des mains mêmes du général de Gaulle, le 30 juin 1944, à Marcianise.

*

Le général de Gaulle, en créant l'Ordre de la Libération par l'ordonnance du 16 novembre 1940, a voulu récompenser, je cite : *« les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire »*.

Pour être nommé Compagnon de la Libération, il fallait satisfaire à des critères très stricts qui prenaient en compte : l'engagement précoce dans la France Libre ou dans la Résistance, des conditions de ralliement difficiles, la prise de risque et une somme d'actions marquantes et répétées souvent sanctionnées par la mort. En effet, un tiers des Compagnons tomberont au combat ou dans l'action clandestine, et la plupart seront meurtris dans leur chair.

Ils ne seront, du fait de cette sélection drastique, que 1 038 à être faits *« Compagnon »* et à faire partie, selon les mots du général, de cette *« chevalerie exceptionnelle créée au moment le plus grave de l'histoire de France »*.

Guy Charmot relate ainsi la fin de son aventure de Français Libre : *« La libération de Paris, on l'a apprise en Italie. Puis ce fut le débarquement à Cavalaire, dans la soirée du 16 août 1944, et la campagne de France, avec de durs combats dans les Vosges et en Alsace, pour terminer sur la frontière italienne. J'avais été légèrement blessé devant Toulon.*

Pour moi, deux souvenirs restent particulièrement marquants : cette matinée ensoleillée

de juin 1944 en Italie où, sur le front des troupes, seul du BM 4, j'ai reçu la croix de la Libération des mains du général de Gaulle, et le soir du débarquement où j'ai retrouvé l'odeur des pins de mon enfance. Le but de mon engagement pour la libération de la France était atteint. Le jour même de l'armistice, j'ai signé ma demande de départ colonial, impatient de retrouver ma vocation de servir dans le cadre de l'assistance médicale indigène, tout d'abord en brousse. Puis ce fut la voie des concours, une autre vie. »

*

Monsieur le professeur Charmot, vous avez fait partie de cette *« aristocratie de la première heure »*, et vous êtes parmi les rares à avoir participé à l'ensemble de l'épopée de la France Libre.

Guy Charmot, aujourd'hui devant vous, devant votre famille et devant ceux qui sont venus vous dire au revoir, il est important de rappeler que les Compagnons de la Libération symbolisent le fait, que des Françaises et des Français, et souvent très jeunes, aux heures les plus sombres de notre histoire, guidés par le sens de l'honneur et du devoir, ont fait preuve d'abnégation, d'héroïsme et de sacrifice dans la lutte qu'ils menèrent pour redonner à notre Patrie sa liberté, son indépendance et son honneur.

Ils ne furent évidemment pas les seuls, et la présence en ce jour de votre frère d'armes le colonel Robédat, qui nous a relaté des moments émouvants communs, le rappelle. D'ailleurs, André Malraux, lui-même Compagnon, précise : *« Il faut proclamer, répéter que l'Ordre de la Libération n'est pas formé d'hommes qui se sont séparés des autres par leur courage, mais bien d'hommes à qui leur courage a donné la chance de représenter tous ceux qui, le cas échéant, n'avaient pas été moins courageux qu'eux. L'Ordre n'est pas une hiérarchie dans la Libération. Il est le symbole de la Libération. »*

Guy Charmot, après avoir bravement servi les armes de la France, vous continuerez à servir la cause de l'humanité en la soignant, comme médecin des hôpitaux d'outre-mer puis professeur agrégé du service de santé des armées, effectuant de nombreux séjours en Afrique jusqu'en 1965, puis en vous spécialisant dans la recherche en médecine tropicale, ce qui vous vaudra d'être élu, en 1994, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer.

Guy Charmot, vous nous avez quittés le 7 janvier 2019 au petit matin, dans votre 105e année ; nous disons à votre famille et à vos proches qui vous entourent et vous pleurent en ce jour, et à qui nous adressons toutes nos condoléances, qu'ils peuvent être légitimement fiers de posséder un véritable héros dans leur patrimoine familial ou amical.

Le général Christian Baptiste prononce l'éloge funèbre de Guy Charmot. À ses côtés, se tient le colonel Pierre Robédat. On aperçoit, en retrait, Yvette Quélen-Buttin, secrétaire générale de la Fondation de la France Libre, veuve du colonel Jean Buttin (1910-1993), qui avait commandé le BM 4 (© P. Milleliri).

Monsieur le professeur Guy Charmot, grand officier de la Légion d'honneur, Compagnon de la Libération, vous avez mérité de la France et vous pouvez dormir du juste sommeil du brave.

Nous nous inclinons avec respect devant vous en ce jour d'au revoir, et votre trace ne s'effacera pas, car une nation se nourrissant de vies exemplaires, conformément aux vœux des Compagnons et à la volonté des autorités, l'Ordre est devenu un lieu de sensibilisation civique, une boussole de citoyenneté, afin que vos engagements immédiats, désintéressés et sans concessions pour combattre *l'inacceptable*, soit une source d'inspiration pour chacun d'entre nous à un moment où de nouveau *l'inacceptable* frappe notre pays.

Cette allocution fut accompagnée d'un adieu à Charmot par le colonel (h) Pierre Robédat, vétéran du BM 4 et compagnon d'armes de Guy Charmot.

Cher toubib,

Tes compagnons d'armes de la 1re division française libre t'ont toujours appelé ainsi : je reste dans la tradition.

Tu as été parmi les tout premiers lors de la formation de notre bataillon, le BM 4, à Douala, au Cameroun, en août 1940. Tu venais de Haute-Volta (Burkina-Faso actuel). Ces quelques officiers et sous-officiers ont constitué le premier noyau du bataillon.

Nous nous sommes connus alors que les derniers combats se déroulaient en Tunisie, en mai 1943. Tu étais très inquiet parce que les blessés avaient été bloqués durant 24 heures. Je t'ai aidé pour rejoindre l'hôpital et tout s'est bien terminé.

Par la suite, en Italie, tu as prétendu que je t'avais sauvé la vie : c'était le 10 juin 1944, à Bolsena, au nord de Rome. Nous étions en situation très difficile ; tu venais d'assister notre chef de bataillon, le commandant Fougerat, mortellement blessé. Un lieutenant avait été tué à ses côtés. Un autre a été sauvé grâce à tes soins d'urgence. Nous en avons réchappé grâce à la densité des tirs que je dirigeais. Tu m'as même appliqué deux pansements, un le matin et un le soir.

Par la suite, nous avons vécu ensemble, deux moments difficiles, à Toulon, où tu as été blessé, puis en Alsace.

Nous nous sommes retrouvés, de 1955 à 1957, en Afrique équatoriale française (AEF), sous les ordres du général Dio, grand Français Libre. Tu es souvent venu au Tchad, où je servais. Nos carrières se sont poursuivies : nous étions restés en relations.

Un de mes fils, condamné suite à une très mauvaise bilharziose, te doit la vie : tu lui as appliqué un traitement non homologué, dont tu pilotais les essais à Madagascar.

Récemment, à Marseille, j'ai eu l'honneur de te remettre la plaque de grand officier de la Légion d'honneur. Tu étais déjà Compagnon de la Libération.

Pour moi, ton compagnon d'armes, ta vie a comporté trois phases. La première, c'était la guerre : tu étais le courage et le dévouement. La deuxième, c'était ta carrière : tu as atteint et même dépassé les sommets de la médecine. La troisième, c'est maintenant : tu as pour toujours l'admiration et l'affection de tes compagnons et de tes amis.

Adieu toubib.

Joël Lazennec

Il est né à Vannes le 8 décembre 1919 dans une famille à forte tradition militaire. C'est à Brest, où ses parents ont habité par la suite, qu'il a effectué ses études secondaires. Puis il a suivi les cours de l'école d'hydrographie de Paimpol, pépinière de cadres de la *« Marmar »* (marine marchande).

Mobilisé en septembre 1939, il intègre les cours des chefs de quart sur le voilier école *Armorique*. Mais mi-juin 1940, la situation

militaire se dégrade rapidement, le réduit breton est franchi : les troupes allemandes se rapprochent de Brest. Le 18 juin, le quartier-maître timonier Joël Lazennec quitte le port de Brest à bord du cuirassé *Paris* et arrive à Plymouth le 22. De justesse, car le 19, les Allemands sont arrivés à Brest.

Lors de son discours du 18 juin, le général de Gaulle appelle les Français, où ils se trouvent, à continuer la guerre comme le fait le Royaume Uni. Joël Lazennec est l'un des 11 marins, sur les 3 000 présents à Plymouth, à suivre le général de Gaulle et à rejoindre la France Libre le 1er juillet 1940. Promu aspirant le 22, il est affecté sur le cuirassé *Courbet* qui subit les attaques de l'aviation allemande et dont l'artillerie abat deux avions bombardiers moyens et rapides Junker 88. Après deux autres embarquements sur des patrouilleurs, il est détaché à la Marmar de la France Libre. Les convois de l'Atlantique remplissent une mission vitale pour le ravitaillement en matériel, en armement et en vivres pour les armées et la population britanniques. Les risques encourus par les équipages étaient considérables du fait des torpillages fréquents des convois par les U-Boote allemands […].

Dans un article publié par *L'Estran An Aod Véo* de juin 2009, Joël Lazennec, second lieutenant à bord du cargo *Saint-Bertrand*, a raconté une dure mission effectuée en décembre 1941. Promu enseigne de vaisseau, il termine la guerre en 1945 comme lieutenant de vaisseau, second capitaine du *Fort Troyon* qui transporte du minerai de fer et du bois, matériaux indispensables à l'industrie de guerre britannique. Démobilisé fin 1945, il embarque sur des navires câbliers tout en effectuant de fréquentes périodes de réserve dans la marine nationale.

Rappelé en situation d'activité en mars 1953 avec le grade de lieutenant de vaisseau, il fait campagne en Indochine sur le *LST 223 Rance* puis sur le navire atelier *Jules Verne* jusqu'en 1955 en Algérie. De 1956 à 1958, il est affecté comme capitaine de compagnie à l'école des mousses du Dourdy. C'est ainsi qu'appréciant les charmes de Loctudy, il y reviendra par la suite pour y passer une retraite active. Il quitte le service actif en avril 1967 avec le grade de capitaine de corvette. Pour autant, il continue à servir comme réserviste, notamment en assurant le commandement du BDC *Blavet*, à bord duquel embarquent les jeunes de la préparation militaire *« marine »*. Il est bientôt promu capitaine de frégate puis capitaine de vaisseau.

Chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, chevalier de l'ordre du Mérite maritime, il a reçu une lettre manuscrite du général de Gaulle pour son engagement dans la France Libre. Cette lettre était exposée dans son salon à Loctudy. Durant sa retraite à Loctudy, en tant qu'adhérent à l'Union bretonne des combattants, il était présent à toutes les cérémonies patriotiques, portait à ces occasions son uniforme d'officier de marine et remettait des décorations, principalement aux anciens combattants d'Algérie.

Il était un exemple car son ralliement à la France Libre a constitué un engagement total, porteur de risques particuliers. En effet, conformément aux dispositions de la convention d'armistice du 22 juin 1940, tout Français qui portait les armes dans une armée étrangère en guerre contre l'Allemagne était considéré comme franc-tireur et fusillé, s'il était pris. Témoin actif de l'histoire, il cultivait le devoir de mémoire en relatant avec modestie ses exploits, notamment à l'occasion du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD). Dans le cadre du concours de 2016, dont le thème était citoyenneté et engagement, avec trois lycéens et leur professeure d'histoire du lycée Laënnec de Pont-l'Abbé, il participe à la réalisation d'un documentaire intitulé *Un marin libre au cœur de la bataille de l'Atlantique*. D'ailleurs, tout au long de sa vie, il s'est investi dans la formation citoyenne des jeunes. Il a également publié de nombreux articles dans des revues maritimes.

Aussi paradoxal que cela paraisse, il avait un hobby : la collection des petits trains électriques qu'il montrait avec délice à ses visiteurs, dont les trois lycéens qui se sont étonnés de ce *« qu'un adulte pouvait encore jouer au petit train »*. Cette passion ne l'a pas empêché, tant qu'il le put, de naviguer sur son canot traditionnel, qu'il a légué au musée maritime de Douarnenez. Il participait régulièrement à l'organisation des régates des *« Loctudy »*, petits bateaux traditionnels.

Il laisse le souvenir d'un homme chaleureux, engagé et de devoir au parcours exemplaire.

Gustave Jourdren
Maire honoraire de Loctudy
***Extrait de* L'Estran an Aod Véo**

Mohamed Moussa

Mohamed Moussa est parti quelques semaines avant que nous puissions – comme c'était notre intention – marquer d'une façon particulière son centième anniversaire. Notre doyen donc, et le plus ancien des Français Libres du Tarn puisqu'il avait rallié les FFL le 6 novembre 1941 à Aden en

Les proches de Mohamed Moussa entourent son cercueil, dans le cimetière de Balma (coll. Manzato).

s'engageant, pour la durée de la guerre dans la marine du Levant.

Comme nous l'a fait remarquer son fils, le Dr Moussa, il avait, avant de venir dans une maison de retraite du Tarn, porté pendant deux décennies le drapeau de la section des anciens FFL de Midi-Pyrénées, que nous venions de récupérer à Tournefeuille, chez notre camarade Marie-Olive, grâce à notre président Christian Manzato.

On ne pouvait pas lui rendre un meilleur hommage, estimaient justement les membres de sa famille, que nous accompagnions ce 7 décembre 2018 au cimetière de Balma, à quelques kilomètres de Toulouse.

Au cimetière, à quelques mètres du caveau, figurait, sur un chevalet, le diplôme rédigé de la main du général de Gaulle, celui dont chaque Français Libre est aussi fier que pouvait l'être notre camarade défunt. Ils étaient si peu nombreux, comme en témoigne le numéro matricule personnel de Mohamed Moussa : n° 24 293.

Sur son coussin reposaient ses décorations, dont la médaille commémorative des services volontaires dans la France Libre, justifiant pour tous *« la gratitude et la reconnaissance pour le combat qu'il a mené au péril de sa vie pour la liberté de la France et notre liberté »*.

Un Français Libre disparaît ; nous le saluons et garderons son souvenir.

Christian Manzato

Julien Ozanne

Nous reproduisons ci-dessous un extrait de l'éloge funèbre prononcé par Michel Leblond, délégué de la Fondation pour la Manche, aux obsèques de Julien Ozanne, en l'église Saint-Nicolas de Granville puis au cimetière Saint-Paul, le 15 janvier 2019.

Julien est né le 4 janvier 1921 à Honfleur, où son père est douanier. Après l'obtention du brevet élémentaire à Granville, où son père vient d'être muté, il obtient un brevet tech-

Le sergent Julien Ozanne (détail), fin juin 1942 (coll. Famille Ozanne).

nique pour devenir ajusteur-outilleur à l'usine Amiot de Cherbourg qui fabrique des ailes de bombardiers. La formation interne y est très sérieuse et Julien y maîtrise l'usage de plusieurs machines-outils.

Requis sur place à la déclaration de la guerre en septembre 1939, il veut à tout prix échapper à la capture lorsque l'arrivée des Allemands est annoncée le 18 juin 1940. À bicyclette, il rentre chez ses parents, à Granville, avec lesquels il entend l'appel du 22 juin 1940 du général de Gaulle.

La famille est patriote. Après quelques discussions, Julien arrive à convaincre sa mère de le laisser partir pour l'Angleterre. À bord de la *Gloire à Dieu* du pêcheur Louis Daniel, Julien va faire partie du groupe des 24 jeunes qui s'échappèrent du port à la barbe des Allemands pour rejoindre Portsmouth puis Londres et s'engager dans Forces françaises libres.

Il reçoit la formation du soldat au camp d'Aldershot et, début septembre, doit choisir son arme. Les spécialistes en mécanique étant très rares, il ne choisira pas et sera affecté à la compagnie du génie qui se crée pour équiper la section *« matériel »*. La valeur n'attendant pas le nombre des années, à l'époque, il ne savait pas qu'il allait devenir *the right man for the right place*.

Après l'échec de l'expédition de Dakar, Julien va découvrir, avec la brigade d'Orient, les immenses difficultés logistiques imposées par la guerre dans le désert d'Érythrée. Les Italiens vaincus, la brigade rejoint par Suez et le Sinaï le camp de Qastina, près de Tel Aviv, où elle se recomplète et panse ses plaies.

En juin et juillet 1941, c'est la campagne fratricide de Syrie. L'armistice signé le 14 juillet, les troupes fidèles à vichy laissent des quantités énormes de matériels qui vont faire le bonheur de Julien et de ses équipiers. Ceux-ci viennent des colonies ou des pays du Proche-Orient, et Julien n'a aucune difficulté pour se faire obéir, d'autant plus que tout le monde est très motivé.

Reconnu pour son dévouement et son savoir, plein d'idées nouvelles, ses chefs lui font entièrement confiance pour trier et lancer la remise en état d'équipements, d'armement et de matériels roulants indispensables pour les prochaines opérations qui s'annoncent en Égypte et en Libye. Inventif, il prend d'heureuses initiatives, notamment dans l'armement de 60 chenillettes de la force d'intervention de la brigade qui fera ses preuves à Bir Hakeim, en particulier sous l'autorité de Jean Devé, parti lui aussi de Granville en juin 1940. La Syrie révèle ses vraies capacités ; il n'est pas encore sergent.

Réorganisée et rééquipée, la 1re brigade française libre, forte de 5 500 hommes et soutenue par une nouvelle compagnie du génie, part pour la Libye et connaît son baptême du feu contre les Allemands au col d'Halfaya, où elle capture 5 000 prisonniers. Avec l'année 1942 commence pour Julien la vie à la dure dans le désert, avec les risques d'embuscades et ceux de se perdre, notamment dans ses déplacements de nuit.

Le capitaine Gravier et le lieutenant Desmaisons, les deux cerveaux polytechniciens du génie de la brigade, ont reçu pour mission d'organiser les défenses du poste avancé de Bir Hakeim. Ils demandent à Julien d'installer une base arrière à 20 kilomètres à l'est de la position pour préserver les dépôts de matériel, de vivres et de munitions des bombardements aériens. Il assume cette charge tout en approvisionnant le camp retranché et en participant à la pose des champs de mines.

Julien échappe miraculeusement à une reconnaissance avancée allemande, au moment le plus fort de l'offensive de l'Afrikakorps, et sauve l'essentiel de ses matériels au moment du repli vers l'Égypte et El Alamein. Bir Hakeim fut une grande mise à l'épreuve pour Julien qui, aptitudes enfin reconnues, est envoyé en stage de formation d'officier.

À son retour à la brigade, en 1943, il apprend qu'elle est transformée en division motorisée de 13 000 hommes qu'il faudra soutenir avec un bataillon du génie de 600 hommes environ. Aspirant, Julien est affecté en qualité d'officier du matériel à la compagnie de commandement et des services. C'est-à-dire qu'en fait, il récupère la gestion de tous les matériels de la division ! Bravo, pour un tout jeune officier de 22 ans.

Équipé de nouveau matériel d'origine britannique, Julien doit organiser la formation des personnels à son emploi avant de lancer la division à la poursuite des Allemands jusqu'au Cap Bon, en Tunisie. Après la victoire de mai 1943, marquée par la prise de Tunis, Julien apprend que la division doit être rééquipée exclusivement avec du matériel américain, qu'il faudra aller chercher à Casablanca. Six mois seront nécessaires pour cette nouvelle transformation.

En avril 1944, la division s'embarque pour l'Italie où elle va intégrer le Corps expéditionnaire français du général Juin, positionné le long du fleuve Garigliano. Sous le feu des canons allemands et des mitrailleuses, Julien doit lancer *« son »* pont flottant de 60 m de long, par m/s de courant, devant San Andrea. Malgré la menace des mines flottantes allemandes, le pont tiendra pour alimenter l'offensive française victorieuse du 11 mai. C'est la consécration pour Julien, fier de son ouvrage, appelé par ses utilisateurs *« le pont de Julien »*. Près de ce pont, il assistera à la mort de plusieurs camarades, dont deux originaires de Granville et Jacques Villemer, de Saint-Lô.

Après la prise de Rome le 4 juin, le CEF, avec la 1re DFL, prépare son débarquement sur les côtes de Provence. Ce sera fait, pour Julien, à Fréjus le 18 août. Plein d'assurance, il lance un pont flottant sur la Durance et construit un bac pour franchir le Rhône au sud d'Avignon.

Le 12 septembre 1944, après la jonction de la 1re armée française avec la 2e DB à Autun, Julien connaît sa première permission qui lui permet d'aller embrasser ses parents à Granville. Le 25 septembre, il est nommé sous-lieutenant à titre temporaire, alors que sa compagnie perd beaucoup d'hommes dans des opérations d'ouverture de route, de déminage et de franchissement des affluents du Rhin. Le matériel de la division est mis à rude épreuve, et c'est une énorme responsabilité, pour un jeune officier qui n'a pas encore 24 ans.

La capitulation allemande du 8 mai 1945 surprend la division dans le massif de l'Authion, au-dessus de Nice, où elle réduit les dernières résistances allemandes. Avec l'ivresse de la victoire, c'est la joie de la deuxième permission. Julien va pouvoir se reposer à Granville et faire connaissance avec son futur employeur, qui souhaite bénéficier de son savoir technique en l'embauchant dès le 15 juillet 1945. Quel parcours ! Quelle histoire exemplaire à raconter aux jeunes générations !

Julien s'est marié le 23 octobre 1946 avec sa chère Andrée, dont je salue la mémoire, pour la qualité de ses accueils pleins de gentillesse. Ils ont eu deux fils, Jean-Pierre et Gérard, ici présents, quatre petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

Julien était officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, avec une citation globale à l'ordre du régiment, et, bien entendu, titulaire des médailles de la Résistance et de la France Libre.

DÉCÈS

AMBROGGI Vincent (1er RA, 1re DFL),
le 8 février 2019 au Pradet (83)

BRODIEZ Mary, née Borrett (Corps des volontaires françaises),
le 24 décembre 2018 à Boulogne-Billancourt (92)

CASTEL Paul (transmissions, 1re DFL),
le 14 juin 2018 à Robion (84)

CHARMOT Guy (BM4, 1re DFL, FFL),
le 7 janvier 2019 à Marseille (13)

DARNE Hélène (veuve de Maurice, 501e RCC, 2e DB, FFL),
le 5 août 2018 à Saint-Chamond (42)

DECOSTER-MALLET Béatrice (fille d'Horace Mallet, 1re DFL, FFL)
le 9 décembre 2018 au Chesnay (78)

DELMAS Yvette, née Bousquet (veuve d'Antoine, 22e BMNA, 1re DFL, FFL),
le 19 février 2019 à Nant (12)

ELBAZ Armand (BM 11, 1re DFL, FFL),
en 2018 à La Fère-en-Tardenois (02)

GALLEY Jeanne, née Leclerc de Hauteclocque (veuve de Robert, 501e RCC, 2e DB, FFL),
le 5 novembre 2018 à Paris (75)

GODDE Monique (veuve de Jean, 1er RMSM, 2e DB, FFL),
le 30 octobre 2018 à Paris (75)

GRANDCHAMPS Louise, née Delavault-Tombeur (santé),
le 15 janvier 2019 à Pfastatt (68)

HUCK Lucette, née Vidal (personnel civil),
Le 4 février 2019 à Papeete (987)

HUET Georges (FNFL),
le 13 janvier 2019 à Noisy-le-Roi (78)

LABAT Jean (501e RCC, 2e DB, FFL),
le 7 août 2018 à Peyrehorade (40)

LASPORTE Julien (RFM, 1re DFL),
le dernier trimestre 2018 à Juan-les-Pins (06)

LAYRAL Lucienne, née Le Roux (veuve de Maurice, 3e SAS),
le 26 février 2019 à Fontainebleau (77)

LE NOURY Maurice (SAS),
le 18 janvier 2019 à Gien (Loiret)

LEPERS Fortuna, née Billmeier (épouse de Roland, FAFL),
le 5 décembre 2018 à Neuilly-sur-Seine (92)

MADÉ Marcel (FNFL),
le 19 décembre 2018 à Saint-Pierre (975)

MALVILLE William (BM 11, 1re DFL, FFL),
le 25 octobre 2018 à Dissangis (89)

MASSON Jean (commando Kieffer, FNFL),
le 24 février 2019 à Ollioules (83)

MOGUEZ Annick (belle-fille de Pierre, BM 11, 1re DFL, FFL, CL),
le 3 décembre 2018 à Saint-Élier (27)

MOUSSA Mohamed (FNFL),
le 2 décembre 2018 à Valence-d'Albigeois (81)

ORTUNO Pierre (BIMP, 1re DFL),
le 22 novembre 2018 à Grasse (06)

OZANNE Julien (génie, 1re DFL, FFL),
le 10 janvier 2019 à Granville (50)

PRUDHOMME Marcel (BM5, 1re DFL),
le 7 mars 2019 à Auxerre (89)

RIPAILLE Betty, née Le Royer (13e DBLE, 1re DFL),
en février 2019 à Auch (32)

ROUSSAFFA Robert (transmissions, 1re DFL),
le 28 janvier 2019 à Toulon (83)

STÉPHANT Henri (FNFL),
le 7 février 2019 à Groix (56)

VEILLEAU René (1er RA, 1re DFL, FFL),
le 5 février 2019 à Albi (Tarn)

NAISSANCE

Joseph Pantalacci, ancien du 1er RA, et Mme Séraphine Pantalacci ont la joie d'annoncer la naissance de deux arrière-petits-enfants : Adriana Lotito, née le 19 mars 2017 à Marseille, et Marc-Antoine Santucci, né le 5 novembre 2018 à Bastia.

Le général et Madame Jacques Sockeel, ancien du BM 11 (1re DFL), vous annoncent la naissance de leur arrière-petite-fille Arsinol, née le 14 septembre 2018 à Paris.

ABONNEZ-VOUS A LA REVUE

DE LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE

Monsieur, Madame .....

Prénom .....

Adresse .....

Code Postal..... Ville .....

Ci-joint, règlement par chèque bancaire de :

❒ **15 € pour un an** *(4 numéros)* ❒ **30 € pour 2 ans** *(8 numéros)*

❒ **abonnement de soutien pour un an (à partir de 30 €)**

Ci-joint, règlement par chèque bancaire de ..... € à l'ordre de la Fondation de la France Libre, à envoyer à l'adresse suivante :

FONDATION DE LA FRANCE LIBRE - 16 cour des Petites-Écuries - 75010 Paris

Vous préférez effectuer un paiement par carte bancaire ? Il est possible de s'abonner, au même tarif, dans la boutique en ligne de la Fondation : www.france-libre.net/shop/.

Morbihan

Vannes : appel du 18 juin

Lecture de l'Appel par une élève du collège de Rhuys de Sarzeau, lauréate du CNRD. À ses côtés, Pierre Oillo (cliché René Fernandez).

Très belle cérémonie sur le plateau de la Garenne, en présence du sous-préfet de Vannes, de M. David Robo, maire de Vannes, de Mme Christine Penhouet, vice-présidente du conseil départemental, du colonel Massip, commandant le groupement de gendarmerie du Morbihan, du colonel Danigo, commandant le 3e RIMa, de M. Arnaud Bayeux, directeur départemental de l'ONACVG, et de nombreuses personnalités civiles et militaires. Les honneurs étaient rendus par un détachement du 3e RIMa et 23 porte-drapeaux formaient la haie d'honneur devant le monument aux morts. L'historique et l'appel du 18 juin 1940 ont été lus par deux élèves du collège de Rhuys de Sarzeau, lauréates du Concours national de la Résistance et de la Déportation, qu'accompagnait Mme Arzel Mazet, leur professeur d'histoire-géographie.

Après le message de la secrétaire d'État aux Anciens combattants, la gerbe de la France Libre, présentée par un lauréat du CNRD, a été déposée par notre délégué, Mme Dany Valin, fille du général Valin qui commandait les Forces aériennes françaises libres, et M. Jean Jacquot, Français Libre du BCRA.

Guéhenno : inauguration de la rue de la France Libre

Participant à l'opération Overlord, dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, le stick du lieutenant Deplante, du 4e SAS des parachutistes de la France Libre, retrouvait le sol de sa patrie à Lilleran, dans la commune de Guéhenno. Avec celui du lieutenant Marienne, parachuté à Plumelec, ils allaient organiser *« Dingson »*, la base du Morbihan qui allait accueillir des parachutistes des *« Cooney Parties »*, parachutés en Bretagne pour saboter les voies ferrées et les installations ennemies, afin d'empêcher les renforts allemands de rejoindre la Normandie.

Petite cité de caractère, bien connue pour son magnifique calvaire, le plus beau du Morbihan, Guéhenno organisait, le 13 mai, une cérémonie pour commémorer l'arrivée dans la commune de ces glorieux combattants de la France Libre. Après la cérémonie religieuse, M. Doré, sous-préfet de Pontivy, Mme Bauché, maire de Guéhenno, le lieutenant-colonel Bitsch et notre délégué ont déposé une gerbe sur la tombe du parachutiste SAS Jules Guyader, mort accidentellement dans un bois près de Lilleran.

Mme le maire, le sous-préfet et notre délégué ont ensuite dévoilé la plaque de *la « rue de la France Libre »*, avant de déposer une gerbe et de se rendre, en défilé, au monument aux morts, où allait se dérouler la cérémonie officielle marquant la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Le cortège s'est ensuite rendu au monument des maquisards, où Mme Bauché et le sous-préfet, accompagnés de la conseillère départementale, ont déposé une gerbe.

Dépôt de gerbe par un enfant de Guéhenno scolarisé à Billio. À ses côtés, Nolwenn Bauché-Gavaud, Pierre Oillo, Didier Doré et le lieutenant-colonel Bitsch devant la tombe de Jules Guyader (cliché Patrick Le Lem).

Pour remercier la municipalité de Guéhenno d'avoir accepté de donner ce nom à l'une de ses rues, située à proximité immédiate du monument aux morts, Pierre Oillo, notre délégué, a remis à Mme Bauché, maire, la médaille de la Fondation de la France Libre.

Nos amis Daniel Lemarchand, à la sono et au protocole, et François Le Guen, qui a organisé le défilé et la mise en place des 15 porte-drapeaux devant chaque monument, ont parfaitement orchestré les différentes cérémonies.

ACFLAFL 56

Le Corbeau des mers *en décembre 2018 (cliché Pierre Oillo).*

Des nouvelles du *Corbeau des mers*

Depuis la fin du mois de novembre, le *Corbeau des mers*, bateau qui transporta en Angleterre, le 26 juin 1940, des habitants de l'île de Sein qui avaient choisi de poursuivre le combat avec les Français Libres, est de retour à son emplacement dans le port de Vannes, où il va participer aux illuminations de fin d'année.

Propriété du musée de la Résistance bretonne de Saint-Marcel, il constitue la vitrine idéale du musée, le long de la place Gambetta, face à la porte Saint-Vincent et aux remparts de la vieille ville, à deux pas du quai ÉricTabarly et de l'esplanade du port.

En 2013, Nathalie Cuillandre était présidente, et Nicole Andrieux vice-présidente, de l'association des Amis du *Corbeau des mers*. Un profond différend concernant la neutralité politique de l'association étant survenu entre elles, Sénanes de la famille de Pierre Le Cuillandre, le premier propriétaire du bateau, et la secrétaire et le trésorier, elles ont choisi de quitter l'association. Le délégué départemental de la Fondation de la France Libre, partageant les raisons de leur décision, après consultation du siège, avait, lui aussi, pris ses distances.

Depuis, la situation s'est assainie. En janvier 2017, une convention de gestion a confié l'exploitation du *Corbeau des mers* à 47° Nautik, établissement public local gérant les bases nautiques de la communauté de communes Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, dont le président, M. Pierre Le Bodo, est membre depuis plusieurs années de notre association des anciens combattants français libres et des amis de la France Libre.

Le bateau propose des sorties en mer à tout type de public : scolaires, groupes, particuliers ou entreprises désirant découvrir la navigation sur un bateau de travail traditionnel classé monument historique.

Interdit de séjour à l'île de Sein pendant deux ans, le *Corbeau des mers* peut à nouveau participer aux cérémonies organisées à la mémoire des compagnons de lutte du général de Gaulle.

Pierre Oillo

18 novembre, à Champagney. Olivier Cardot se recueille, après le dépôt de la gerbe de la Fondation (coll. Olivier Cardot).

Haute-Saône

Le 28 mai dernier avait lieu à Vesoul la remise des prix du CNRD aux nombreux lauréats du département, en présence de représentants des collectivités, du directeur de l'ONAC et du monde combattant et de la mémoire, notamment le délégué de la Fondation de la France Libre.

Lundi 18 juin, était commémoré à Lure le 78e anniversaire de l'appel historique lancé par le général de Gaulle. On notait la présence de M. le sous-préfet, Alain N'Gouoto, du maire, Éric Houlley, ainsi que de nombreux élus locaux et d'une bonne représentation du monde patriotique. La gerbe de la Fondation fut déposée par MM. Châtel et Olivier Cardot, délégué de la Fondation.

Le dimanche 18 novembre, avait lieu au mémorial du général Brosset, commandant de la 1re DFL, la cérémonie commémorant le 74e anniversaire de sa disparition, à Champagney, le 20 novembre 1944.

Après la gerbe conjointe des maires de Plancher-Bas et Champagney, Olivier Cardot déposa celle de la Fondation.

Olivier Cardot

Haute-Savoie

Les Français Libres à l'honneur en Haute-Savoie

À l'automne 2018, plusieurs cérémonies ont mis à l'honneur des Français Libres de Haute-Savoie.

Baptême de la section *« Jean Gilbert »* du 27e BCA

Il est de tradition au 27e BCA que les sections de jeunes engagés soient parrainées par un ancien des Glières. Une exception a été faite pour M. Jean Gilbert en raison de son parcours de Français Libre et de l'impact que cela aurait auprès des jeunes engagés.

En janvier 1943, Jean Gilbert fait le choix de rejoindre l'Afrique du Nord en franchissant les Pyrénées. Le 14 juillet, il arrive à Gibraltar après cinq mois passés dans les prisons espagnoles et signe son contrat d'engagement dans les Forces françaises libres. Affecté au 1er RAC de la DFL, il participe à la campagne d'Italie, où il est blessé. Le 10 janvier 1945, il est fait prisonnier lors des combats d'Obenheim, en Alsace. Après s'être évadé le 18 avril de son stalag, il rejoint les lignes américaines le 20 avril, puis la DFL dans l'Authion.

Le colonel Vallançon, Daniel Bouchet, maire de Cruseilles, Jean Gilbert et le général Martre, entourés des hommes de la section Jean Gilbert (coll. 27e BCA).

Il est officier de la Légion d'honneur, médaillé militaire et croix de guerre 1939-45 avec trois citations.

Le 4 octobre à Cruseilles, en présence du colonel Vallançon, commandant le 27e BCA, du général (2S) Martre, délégué de la France Libre en Haute-Savoie, et des autorités civiles, la section de trente jeunes engagés a pris le nom de *« section Jean Gilbert »*.

Stéphane Valli, Guy Nicollet et Pierre Lambert devant la plaque de l'école (coll. Pierre Martre).

Baptême d'une école primaire de Bonneville

Le maire de Bonneville a souhaité donner un nom de Français Libre à la nouvelle école primaire de sa ville. Le nom de Jules et Angèle Nicollet a été choisi, en accord avec leur fils, M. Guy Nicollet.

Angèle et Jules Nicollet, du réseau Brutus, font passer en Suisse de nombreux officiers yougoslaves et polonais, ainsi que des juifs. En 1943, recherché, Jules Nicollet se réfugie en Suisse. Lorsque la Gestapo se présente pour l'arrêter, elle emmène Angèle, mère de cinq enfants. Déportée à Ravensbrück, elle rentre en France au début de juin 1945.

Elle était officier de la Légion d'honneur, médaillée de la Résistance et croix de guerre 1939-45 avec palme.

La cérémonie s'est déroulée le 6 octobre en présence de MM. Pierre Lambert, préfet de la Haute-Savoie, et Stéphane Valli, maire de Bonneville, et de Mme Mireille Vincent, directrice académique des services de l'Éducation nationale, d'élus et du général (2S) Martre, délégué de la Fondation de la France Libre.

Hommage à des Français Libres Morts pour la France

Les 1er et 9 novembre, en présence des élus et des familles, un hommage a été rendu au sergent aviateur Roger Guillermin à Mont Saxonnex, à l'adjudant aviateur Victor Dubourgel à Thorens-Glières et au capitaine FFI Jean Carrier, compagnon de la Libération, à Ville-en-Sallaz.

Le sergent aviateur Roger Guillermin

Roger Guillermin (coll. famille Guillermin).

Quand l'armistice met fin au conflit, il est élève pilote à l'école n° 2 de Morlaix. Mais l'idée de devoir accepter la défaite ne correspond pas à ses convictions et, comme le feront 110 de ses camarades guidés par le lieutenant Pinot, qui commande l'école, il décide de poursuivre le combat aux côtés des Anglais. Le 19 juin, il embarque à

Douarnenez sur le *Trébouliste* et, répondant à l'appel du général de Gaulle, s'engage, dès le 21 juin, dans les Forces aériennes françaises libres.

Intégré dans les unités de la Royal Air Force (RAF), après avoir poursuivi sa formation de pilote sur Spitfire, il est nommé sergent le 22 octobre 1941 et affecté au No. 81 Squadron de la RAF le 23 décembre suivant.

Le 2 juin 1942, il rentre d'une mission sur le nord de la France. Près de Hastings, en Angleterre, son appareil, qui avait été touché et devenu difficilement manœuvrable, entre en collision avec un autre avion de son unité et explose. Il avait 23 ans. Il repose *« In memoriam »* au cimetière de Mont-Saxonnex.

L'adjudant aviateur Victor Dubourgel

Hommage à Victor Dubourgel au cimetière de Thorens-Glières (coll. famille Dubourgel).

En 1940, il est sergent et élève pilote à l'école n°3 d'Arvord.

Refusant la défaite, il décide avec plusieurs de ses camarades de rejoindre la Grande-Bretagne pour continuer le combat. Ils embarquent à Bordeaux sur le cargo *Taberg* qui arrive à Casablanca le 29 juin 1940. De là, ils montent à bord du cargo *Anadyr* qui évacue des soldats polonais vers Gibraltar. Le 9 juillet, ils débarquent à Falmouth.

Le 10 juillet, le sergent Dubourgel rallie les Forces aériennes françaises libres. Dans la matinée du 5 septembre 1942, il participe avec onze autres pilotes de son groupe de chasse à une mission de diversion dans le nord de la France, dans le secteur d'Abbeville. Au retour de l'opération, son groupe est accroché par une cinquantaine de chasseurs allemands. Un combat aérien à haute altitude s'engage au-dessus de Saint-Valéry-sur-Somme.

Avec quatre de ses camarades, il est porté disparu. Il avait 25 ans. Il repose *« In memoriam »* au cimetière de Thorens-Glières.

Le capitaine FFI Jean Carrier

Jean Carrier entre en résistance dès l'été 1940 et rejoint le mouvement Libération.

Hommage à Jean-Claude Carrier au cimetière de Ville-en-Sallaz (coll. famille Carrier).

À l'été 1942, il crée le premier camp de maquisards de la région au Môle.

L'Armée Secrète lui confie en 1943 la responsabilité des actions armées dans le Haut-Chablais et la vallée du Giffre. Le 28 janvier 1944, à la suite d'une dénonciation, les Allemands cernent le hameau de Pouilly sur Saint-Jeoire, où il réside avec sa famille. Alors que les Allemands abattent les hommes du village, Jean-Claude Carrier se saisit de son mousqueton et gagne les étages supérieurs de la maison, d'où il tire sur les assaillants. Les Allemands mettent le feu à la maison. Après avoir abattu onze ennemis, dont un officier, Jean-Claude Carrier meurt brûlé vif.

Chevalier de la Légion d'honneur, le général de Gaulle le fait compagnon de la Libération à titre posthume en 1946.

Général (2S) Pierre Martre

Var

Toulon, le 18 juin 2018. De gauche à droite, Jean-Pierre Trouboul, Sixtine Ferri (correspondante FFL à Carqueirane), André Lemaire, président du jury du CNRD83 2018 et dernier président de la région sud des Évadés de France par l'Espagne, qui a lu l'appel du général de Gaulle, Barbara Hirt (correspondante FFL à Six-Fours-les-Plages), Michel Magnaldi, Louis Fiori, président de l'association varoise de l'Appel du 18 juin, porte-drapeau de la 1re DFL. La gerbe de la Fondation fut remise par le délégué et André Lemaire avec les deux jeunes, Sixtine, Barbara (coll. délégation du Var).

La délégation remercie les correspondants – jeunes volontaires lauréats du CNRD83 – qui participent à la transmission de nos valeurs par des lectures lors des cérémonies pour les journées commémoratives, le 18 juin, le 11 novembre, etc. Dans les communes du Var libérées par la 1re DFL, la jeunesse fait rayonner, par nos textes, la mémoire et les valeurs de la France Libre.

Merci à Franck Laussel qui a repris la présidence de l'association du CNRD83, à Jean-Claude Dufort qui siège au conseil départemental de l'ONACVG83, au général René Grisolle, membre du jury du CNRD83, à Roland Delsol, porte-drapeau itinérant, à Marie-Hélène Chatel, qui représentait la DFL lors de l'inauguration de panneaux commémoratifs du passage de l'armée B – projet initié par le Souvenir Français et les communes de Hyères et La Londe-les-Maures –, à Luc Ocimeck, qui œuvre à la mémoire des évadés de France par l'Espagne, à la vingtaine de correspondants de la Fondation actifs et aux enseignants associés à nos lectures.

Saint-Tropez, le 27 janvier 2018. De gauche à droite, un rabbin, ancien membre du cabinet de Simone Veil, Angel, collégien de troisième au collège Moulin Blanc, Michel Magnaldi, Leria Laurent et Victoria Mendès, correspondantes FFL et élèves de première au lycée du Golfe de Saint-Tropez, à Gassin, Mme Laurie Lamberti et Mme Daugeron, professeur d'histoire et principale du collège du Moulin Blanc (coll. délégation du Var).

Nous vous invitons à retrouver toutes nos activités en photo et en vidéo sur la page Facebook de la délégation du Var : www.facebook.com/fflvar/

Michel Magnaldi
Délégué du Var

La Réunion

Stèle en hommage à Louis Bénard, aux Avirons, après le dépôt de la gerbe de la Fondation (coll. Paule Gervais-Delmas).

La Fondation de la France Libre et l'association participent à toutes les cérémonies organisées à Saint-Denis, au Tampon et, depuis peu, à L'Étang Salé.

La deuxième assemblée générale de l'association s'est tenue à la mairie de L'Étang Salé ; nous remercions M. le maire, Jean-Claude Lacouture, qui nous a reçus et offert le pot de l'amitié, ainsi qu'une aide substantielle, grâce à laquelle nous avons pu acheter un drapeau.

En mars 2018, nous avons reçu la visite de M. Étienne Jacheet, délégué de la Fondation de la France Libre pour le Loiret. Visite des

quelques lieux symboliques de la France Libre : la caserne Lambert, la préfecture – l'ancien palais du gouverneur –, le monument de la France Libre au Barachois, La Montagne, où périt Raymond Decugis, Compagnon de la Libération (décret du 25 décembre 1942), et Le Port, dont la prise, au soir du 28 novembre 1942, entraîna la capitulation du gouverneur Aubert.

Pour la première année, nous n'avons pas assisté à la remise des prix du CNRD. Le jury s'est réuni sans nous, comme en 2017, mais nous avions pu, alors, remettre à chaque lauréat une brochure envoyée de Paris et un livre offert par la présidente de l'association. En 2018, les brochures étant arrivées avec du retard, nous avons préféré décliner l'invitation.

Pour la première année également, la cérémonie du 28 novembre a dû être annulée, du fait de l'agitation sociale.

Le 11 novembre, nous avons rendu un hommage à Louis Bénard, Compagnon de la Libération (décret du 7 mars 1941), aux Avirons. Nous remercions M. le maire, le conseil municipal et le piquet d'honneur. Cette cérémonie a eu lieu en présence de Michel Bénard, qui a décrit le parcours de son père, et de M. le sénateur Michel Dennemont. Un jeune élève du collège Adrien Cadet, Baptiste, passionné d'histoire, a accompagné Michel Bénard pour le dépôt de gerbes. Nous avons terminé l'année le 5 décembre au Tampon par un hommage aux Harkis.

Paule Gervais-Delmas

Bir Hakim… l'Authion

Marie-Hélène Châtel, déléguée de la Mémoire de la 1re DFL (coll. particulière).

Mémoire de la 1re DFL

C'est avec une grande humilité et fierté que je poursuivrai la mémoire, la tradition de notre très chère 1re division de la France Libre.

Yvette Quélen-Buttin, secrétaire général honoraire, et le colonel Pierre Robédat, délégué honoraire (cliché Serge Le Manour).

Ma nomination, par le général Robert Bresse, en qualité de déléguée thématique de la *« Mémoire de la 1re division française libre »* est un honneur que j'assumerai au sein de la Fondation, et en collaboration avec le colonel Pierre Robédat, délégué honoraire, Yvette Quélen-Buttin, secrétaire général honoraire, Patrice Armspach, porte-drapeau et archiviste, Philippe Javelet, responsable 1re DFL Dijon, et Daniel Delmas.

Grâce à notre grand lien avec l'histoire, nous saurons raviver la mémoire de nos anciens à travers les commémorations du

Patrice Armspach, porte-drapeau et archiviste (cliché Serge Le Manour).

Daniel Delmas (coll. particulière).

11 juin et du 20 novembre à Paris autour de la stèle du général Diego Brosset, du monument de Bir-Hakeim, ainsi qu'au ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe.

Nous mettrons un accent tout particulier, en 2019, sur le 75e anniversaire du débarquement en Provence, du 15 au 26 août, puis à Autun et la jonction à Nod-sur-Seine, où nous aurons la joie de partager ces moments avec le 2e DB.

Un voyage de mémoire pourrait-être envisagé, en automne, en accord avec la Fondation, durant lequel je propose que nous retracions le parcours de nos combattants en septembre, octobre, novembre 1944, à Ronchamp, Champagney, Giromagny, Rougemont, Cernay, Colmar, Sélestat, Obenheim…

Comme chaque année, nous serons à Strasbourg pour célébrer sa libération, il y aura bientôt 75 ans.

L'année dernière, nous avons commencé, avec le colonel Pierre Robédat, *« un chemin de mémoire »* sous forme de panneaux signalétiques ; notre premier panneau fut conçu grâce au travail intensif de Philippe Javelet, Joëlle Cornu, Liliane Rigaud et Louis Bozon.

Philippe Javelet, responsable 1re DFL Dijon (coll. particulière).

Avec le soutien de la Fondation, mon souhait serait de poursuivre cette belle initiative, afin que les lieux sillonnés par la 1re DFL soient animés de panneaux sur les sites marqués par l'histoire de la 1re DFL.

Nous rassemblerons nos activités et nos pèlerinages dans une rubrique de la revue de la Fondation, que nous continuerions d'appeler *« Bir-Hakim… l'Authion »*, l'organe de l'amicale, qui existe depuis 1952.

La 1re DFL poursuit son chemin. Chacun d'entre nous doit assumer cette dimension historique, cette continuité, cette mémoire, afin que nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants connaissent et sachent faire perdurer ce qu'a été la 1re division française libre

Vive la 1re DFL !

Marie-Hélène Châtel

La Fondation vous accueille

Le centre de documentation et de recherches

La Fondation conserve les archives de l'Association des Français Libres et d'un certain nombre d'amicales affiliées, ainsi que des documents et un ensemble de photographies de la période de la France Libre. Elle a vocation à accueillir des archives nouvelles provenant d'acquisitions ou de dons de particuliers, à les conserver et à les mettre à la disposition des chercheurs.

La bibliothèque regroupe près de 2 000 volumes sur l'histoire de la France Libre, des Français Libres et de la Seconde Guerre mondiale, dont un certain nombre de publications de la période de la guerre.

Le centre de documentation et de recherches est accessible sur rendez-vous. Pour consulter les archives et/ou accéder à la bibliothèque, vous devez prendre contact avec Sylvain Cornil-Frerrot par téléphone au 01 53 62 81 84 ou par courriel à documentation@france-libre.net.

Vue du centre de documentation (© Serge Le Manour).

Les salles de réunion

Le siège de la Fondation compte deux salles de réunion. La première, avec ses 21 m², peut recevoir une quinzaine de participants. La seconde dispose d'une surface d'environ 75 m² avec une capacité d'accueil d'une soixantaine de personnes et des possibilités de vidéo-projection.

La salle de réunion extérieure (© Serge Le Manour).

La salle de réunion intérieure (© Serge Le Manour).

L'espace d'exposition (© Serge Le Manour).

L'espace d'exposition

Un espace aménagé permanent, destiné à accueillir des expositions temporaires, est installé dans le hall du siège de la Fondation. Il peut accueillir des panneaux et des bornes interactives, et des vitrines sont à disposition afin de recevoir des objets.

L'espace d'exposition et le présentoir de la boutique (© Serge Le Manour).

La boutique

Installée dans le hall d'accueil du siège de la Fondation, elle accueille un ensemble de livres, de DVD et d'objets (insigne, médaille commémorative, plaque émaillée de rue *« Bir Hakeim »*, carte de vœux, cravate, briquet zippo…) en rapport avec l'histoire de la France Libre ou la Fondation.

L'accueil de la Fondation et de la boutique (© Serge Le Manour).

Pour tout renseignement sur les salles de réunion, l'espace d'exposition ou la boutique, vous pouvez contacter Mariette Buttin par téléphone au 01 53 62 81 82 ou par courriel à contact@france-libre.net.